



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1946 MARDI 25 FÉVRIER 2014

MUSIQUE

Ferré Gola invité au Femua

La septième édition du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Femua), organisée chaque année par le groupe Magic System aura lieu du 1er au 6 avril prochain. En dehors du chanteur congolais Ferré Gola, quinze autres artistes africains prendront part à cette nouvelle édition parmi lesquels Alpha Blondy de la Côte d'Ivoire, Amadou et Mariam du Mali et la chanteuse Lady Ponce du Cameroun.

L'édition 2014 comporte plusieurs innovations, notamment des ateliers au cours desquels des experts échangeront avec des jeunes, des conférences autour de la convention sur la libre circulation des artistes ainsi que la formation aux métiers de la mode. Femua est un festival de musique, de danse et d'humour qui intègre des actions sociales au bénéfice du quartier Anoumabo en vue de son développement.

Page 20

DIVISION 1

Match DCMP-V.Club arrêté, succès de Mazembe sur Lupopo

Le derby très attendu de la 10e journée du groupe B du championnat national de football - Division 1 - entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et l'AS V.Club s'est achevé en queue de poisson dimanche au stade Tata Raphaël de la Kethule de Ryhove de Kinshasa. Les supporters du DCMP ont été à la base de l'interruption de la partie.

En attendant la décision de l'instance organisatrice, V.Club est deuxième dans ce groupe B avec 18 points avec trois matchs en retard par rapport à Sanga Balende qui mène la barque avec 23 points. DCMP (13 points) est quatrième du groupe avec le risque de perdre le match par forfait à cause de ces échauffourées occasionnées par ses supporters, derrière Lubumbashi Sport. À Lubumbashi dans le groupe A, Mazembe a battu Saint-Eloi Lupopo par deux buts à zéro.

Page 21

L'AN 1 DE L'ACCORD-CADRE D'ADDIS-ABEBA

Le MNS salue l'exécution des engagements pris par la RDC



François Muamba, coordinateur du Mécanisme national de suivi

Faisant l'état des lieux de l'exécution des engagements pris par la RDC dans le cadre de l'Accord de paix d'Addis-Abeba une année après sa mise en œuvre, le représentant adjoint du secrétaire général des Nations unies, Abdallah Wafy, a noté avec satisfaction les progrès accomplis. Il a réitéré l'engagement de son institution à accompagner la RDC dans la recherche de la paix et dans son développement. C'était à la faveur d'une conférence-débat organisée lundi à Kinshasa.

Toutefois, a reconnu le coordinateur du Mécanisme national de suivi (MNS), François Muamba, des défis énormes et des attentes jonchent le parcours de la RDC dans la nécessité de mise en œuvre dudit accord. Il s'agit notamment de l'élaboration des plans de mise en œuvre de l'accord et des plans sectoriels qui nécessitent des moyens conséquents et une approche globale. Et par rapport à ses engagements de paix restants, la RDC, a-t-il ajouté, s'attelle à les exécuter avec diligence évoquant au nombre d'avancées enregistrées la promulgation de la loi portant amnistie et des contacts préalables au rapatriement des ex-combattants M23 en cours.

Page 18

OPPOSITION

L'UDPS et alliés en action de lobbying au Parlement européen

Intervenant dans une conférence-débat animée à Bruxelles sur le thème « RDC, quel avenir ? », le président du groupe parlementaire UDPS et alliés, Samy Badibanga, a exprimé sa totale désapprobation de la feuille de route électorale présentée par la Céni pour le cycle électoral 2013-2016 avec, en toile de fond, l'élection des députés provinciaux au scrutin indirect. Ceci, a-t-il fait savoir, « n'est ni plus, ni moins qu'un mépris de la Constitution qui dit en son article 197 que les élections provinciales se déroulent au suffrage universel direct ».

Samy Badibanga a souligné que la Céni est obligée de s'adapter à la Constitution et non chercher à l'adapter à sa vision. D'où son plaidoyer au niveau de tous les partenaires internationaux de la RDC pour qu'ils soient sensibilisés et qu'ils ne se laissent pas piégés par la Céni dans son obstination à truquer les scrutins.

Page 18



Samy Badibanga, président du groupe parlementaire UDPS et alliés

COMESA

La RDC prend la présidence du conseil des ministres

À l'occasion de l'ouverture des travaux de la 32e session du Conseil des ministres du marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa) au Grand Hôtel Kinshasa, le chef de la diplomatie congolaise, Raymond

Tshibanda, a pris le bâton de commandement de la présidence dudit conseil pour une année. Il a invité les délégués des États membres à faire une introspection individuelle et collective pour prendre au sérieux

la problématique de l'intégration économique régionale.

L'officiel congolais a, à cette occasion, plaidé pour le respect des engagements en rapport avec la mise en œuvre effective de cette intégration économique

régionale qui doit se muer, en juin 2015, en une zone de libre échange opérationnelle. L'Éthiopie occupe la vice-présidence et l'Ouganda (président sortant), le poste de rapporteur.

Page 18

Éditorial

Retard

Le retard dont il est ici question concerne les élections locales dont le top de départ n'a toujours pas été donné, ce qui commence à inquiéter les observateurs de la scène politique congolaise. Sans doute n'est-il pas si grand que l'on puisse s'interroger sur le respect, par les pouvoirs publics, des procédures électorales prévues dans le cadre de la Constitution ; mais il commence à peser dans le débat public et, ne serait-ce qu'à ce titre, il mérite quelques précisions.

Nous savons bien pourquoi le scrutin local a été retardé et relatons avec suffisamment de détails, dans les colonnes de ce quotidien, les difficultés qui ont accompagné le recensement administratif spécial pour que nos lecteurs sachent à quoi s'en tenir. Mais le temps passe vite, et une certaine inquiétude, qui n'est pas feinte, se fait jour au sein de la classe politique concernant le retard pris par le processus électoral.

Cela résulte de deux raisons très matérielles qui se conjuguent :

- La première tient au fait qu'il est difficile, pour les candidats de l'opposition comme de la majorité, de monter au créneau tant que la date du scrutin n'est pas connue. Une campagne électorale prend en effet suffisamment de temps et coûte assez cher pour que ceux ou celles qui entendent briguer les suffrages de leurs concitoyens ne se lancent pas trop tôt dans l'arène;

- La deuxième raison tient au fait que les élections locales seront suivies, en 2015 et en 2016, de scrutins plus importants encore et que les partis politiques redoutent l'accumulation en quelques mois de campagnes pour lesquelles ils devront mobiliser leurs militants. Ce qui ne sera pas simple étant donné l'étendue du territoire et le nombre élevé des circonscriptions.

Compte tenu de ce qui précède, il serait bon que l'État dise rapidement et de façon claire quand il sera en mesure de convoquer les électeurs. La rigueur avec laquelle il a conduit le recensement administratif spécial n'étant pas discutable même si ici et là des voix affirment le contraire, il a la légitimité nécessaire pour préciser le calendrier que tout le monde attend désormais avec impatience.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-VENEZUELA

Des échanges envisagés au niveau législatif

Permettre aux Assemblées nationales des deux pays de collaborer et d'échanger leurs expériences dans l'élaboration des textes, tel est le fond de l'entretien entre Justin Koumba et l'ambassadrice du Venezuela au Congo, le 21 février dernier.

«Nous avons beaucoup de choses en commun, qu'on peut mettre ensemble pour échanger au niveau législatif, voir comment sont les lois ici et au Venezuela. Mais avant cet échange, il sera mis en place une commission technique qui aura pour tâche de réunir les éléments techniques pour faciliter cet échange», a déclaré Norma Borges-Rengifo. «Dès que nous serons en possession de tous ces supports, nous les transmettrons au ministre en charge de l'Afrique qui les transmettra au président de l'Assemblée, et ensemble nous regarderons dans quel cadre travailler», a-t-elle conclu.

Norma Borges Rengifo a déclaré que le Congo et son pays avaient une politique pratiquement commune qui a commencé avec le président Chavez et qui se poursuit avec le président Maduro.

Jean-Jacques Koumba



Le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, et l'ambassadrice du Venezuela au Congo, Norma Borges-Rengifo. (© Adiac)

PCT-BRAZZAVILLE

Les responsables de Talangai récuse le consensus

Les responsables et animateurs du Parti congolais du travail (PCT) du 6^e arrondissement Talangai, ont, au cours d'une séance de travail tenue le 22 février à Brazzaville, réclamé une élection libre et transparente lors de l'assemblée générale électorale de la fédération de Brazzaville.

Après avoir révélé la date de la tenue de l'assemblée générale constitutive du conseil fédéral du PCT-Brazzaville, prévue le 1er mars, le président du comité PCT-Talangai, Théophile Adoua, a exhorté les membres dudit comité, qui seront retenus comme délégués à cette assemblée générale, de faire preuve de cohésion afin de garantir la réussite de cette élection. Cependant, au cours des débats, les participants ont rejeté l'idée du consensus prôné ces derniers temps par les dirigeants de la for-

mation politique. Cette méthode, bien que contenue dans les textes fondamentaux de ce parti, ne favorise pas selon eux, la liberté d'expression au sein de cette famille politique. C'est ainsi qu'ils entendent militer pour une élection libre et transparente susceptible de garantir la victoire aux cadres méritants.

Par la même occasion, Théophile Adoua a déploré le comportement de certains cadres et militants du parti dans le 6^e arrondissement, qui ne participent pas régulièrement aux cotisations statutaires. Attirant leur attention, il leur a demandé de participer de manière efficace aux activités officielles initiées ponctuellement par la direction politique du parti. «On ne peut prétendre manifester son soutien au parti et au président du comité central sans pour au-

tant participer aux meetings, se mobiliser lors de la réception d'un chef d'État en visite officielle au Congo et cotiser régulièrement pour faire avancer le parti», a indiqué le président du comité PCT-Talangai.

Parlant du Recensement administratif spécial, Théophile Adoua a affirmé que cette opération avait permis de dévoiler quelques faiblesses au niveau de l'animation des structures du PCT à Talangai. Il a demandé aux militants de ce comité de consulter les listes électorales dès que possible afin de procéder à d'éventuelles réclamations. S'agissant des élections locales, le président du comité PCT-Talangai a rappelé que les listes des candidats sortiront du comité d'investiture du parti, instauré lors du 6^e congrès extraordinaire.

Josiane Mambou Loukoulou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONFÉRENCE NATIONALE SOUVERAINE

Le difficile envol pour la démocratie

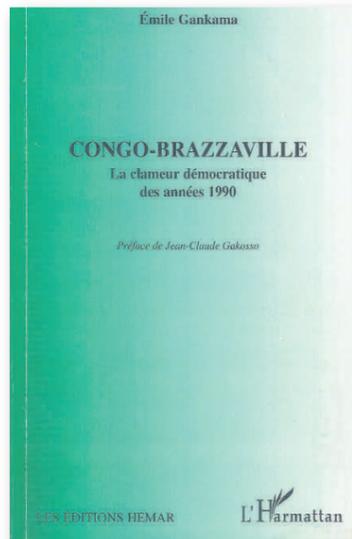
23 ans, c'est l'âge de la démocratie congolaise. Le 25 février 1991 s'ouvraient à Brazzaville des débats qui, sonnait le glas du régime monopartite, devaient conduire le Congo vers de nouveaux horizons. Depuis cette date, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

Autant d'encre et de salive versées dans les états-majors politiques. Comme c'est encore le cas aujourd'hui avec cette réclamation des états généraux de la nation «pour faire le point et projeter l'avenir du pays». Une espèce de conférence qui ne dit pas son nom. Question : Qu'a-t-on fait de l'abondante moisson obtenue au terme de plus de cent jours de débats de la Conférence nationale souveraine de 1991 ? Retour sur un événement politique majeur à travers deux écrits qui lui sont consacrés.

La littérature est pauvre sur ce pan de l'histoire politique du pays. Entre oubli et désintérêt, les Congolais ont chacun choisi d'effacer de leur mémoire les images de la Conférence nationale souveraine. En effet, ni les observateurs ni les acteurs, dont nombreux sont encore en vie, n'ont témoigné ou rendu compte dans un ouvrage sur ce que furent réellement ces retrouvailles.

Deux ouvrages cependant, parmi les rares qui puissent exister, renseignent assez objectivement la postérité. Le premier est le fruit d'un journaliste : «Congo-Brazzaville - La clameur démocratique des années 1990» d'Émile Gankama, co-édité par les Éditions

Hemar et L'Harmattan en 2008 (131 pages). Le second ouvrage est signé de Grégoire Léfouoba, enseignant de philosophie et acteur politique : «Enjeux et dynamique des rivalités sociales au Congo» (252 pages, L'Harmattan, 2013). L'un n'a pas pris part aux travaux et jette un regard d'observateur sur les acteurs et les débats qui avaient lieu au Palais des Congrès de Brazzaville. L'autre a



vécu les événements de l'intérieur. Ici et là, le lecteur a l'avantage de comprendre les enjeux et les motivations qui animaient tel ou tel autre acteur.

Un devoir de mémoire pour les Congolais

«La Conférence nationale du Congo demeure à tous égards un repère en tant que pause dans l'histoire, mais un repère installé dans l'inconfort», écrit Jean-Claude Gakosso, l'actuel ministre de la Cul-

ture, préfaçant «Congo-Brazzaville - La clameur démocratique des années 1990». Et d'ajouter : «Le texte d'Émile Gankama recompose avec rectitude la trame de ce mélodrame politique que furent la destitution du surpouvoir et la restitution de sa légitimité à la multitude.»

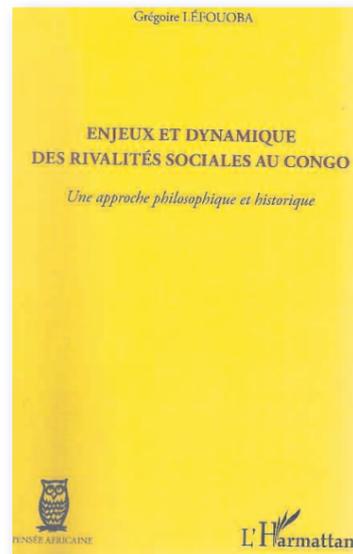
À propos de l'oubli, on peut utilement lire dans cette même préface : «Les Congolais ont le vice de la mauvaise mémoire et de la réminiscence. Scripta manent.» Telle est la portée même de cet ouvrage dominé par trois parties essentielles. De la pérestroïka au célébrissime typographe de «Jules César» à Owando, l'auteur cristallise l'attention de ses lecteurs sur les différents faits politiques qui ont précédé la Conférence nationale ; les acteurs qui dominent la vie politique ; l'ouverture des travaux ; l'ordre du jour ; le rôle de l'armée ; les conflits qui ont suivi.

La conférence était un jeu d'enfant

Au-delà de la simple narration et de la simple description, l'auteur fait aussi un constat intéressant qui ne manque pas d'éclairer le lecteur sur la nature des groupements politiques et leurs animateurs. «Les nombreuses organisations non gouvernementales nées dans cette chaleur du grand débat, ne vivront que le temps de la conférence. Leurs principaux animateurs regagneront en silence, les poches amplement remplies (la Conférence payait un per diem honorable aux différents délégués), le parti de leur cœur.» N'a-t-il pas raison au regard de la multitude des

partis qui ont vu le jour dans notre pays et ayant fait long feu ?

La réponse à cette question est donnée par Grégoire Léfouoba qui, à la page 189, écrit : «La Conférence nationale du Congo s'installe dans un confort outrageant, défiant toute attitude pertinente et se vit comme un jeu d'enfants.» Avec le recul sur la posture politique et intellectuelle des acteurs, l'auteur dégage deux facteurs pouvant ex-



pliquer ce raté : la psychologie du groupe et le déficit de sagesse. «Le constat est le suivant : on ne peut à 1.200 personnes réfléchir sereinement, car très tôt, la salle devient un amphithéâtre pour enfants», écrit cet ancien ministre.

Que recherchaient les Congolais en réalité ?

Ils étaient environ 1.200 Congolais à avoir pris part aux assises du 25 février au 10 juin 1991. Ils étaient venus de partout. La télévision et

la radio nationales consacraient leurs antennes à ces longs débats dont on retiendra que les aspirations personnelles avaient vite pris le dessus sur la volonté d'instaurer un nouvel ordre. L'invective et la diatribe l'avaient emporté sur tout. Trop de néologismes virent le jour.

«Congo-Brazzaville - La clameur démocratique des années 1990» d'Émile Gankama et «Enjeux et dynamique des rivalités sociales au Congo» de Grégoire Léfouoba, sont deux ouvrages qui, au-delà des questions abordées, invitent les Congolais au courage d'assumer leurs actes. Car, il n'est pas exagéré de dire que cette vertu fait cruellement défaut chez nous au point que, souvent, l'histoire commune n'est pas regardée en face. Un regard oblique qui empêche de solder certaines dettes contractées avec l'histoire. Faute de cela, l'histoire peut s'inviter à nous sous d'autres formes. Donnant son avis sur la parenthèse de 1991, Émile Gankama écrit : «On en vient à l'ahurissante conclusion que la solennité de la Conférence nationale souveraine était apparente et que les Congolais recherchaient autre chose, pas la démocratie.» Un argument soutenu à la suite des événements au Congo qui n'ont cessé de nourrir «les rivalités sociales» sur lesquelles Léfouoba jette un regard analytique et critique pour permettre à ses compatriotes d'en comprendre les enjeux et la dynamique. Et peut-être d'y mettre fin. Tel est peut-être le dessein de ces essayistes.

Jocelyn Francis Wabout

VIE DES PARTIS

Quatre partis de l'opposition créent l'Alliance des sociaux-démocrates du Congo

L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Convergence citoyenne, Lumière pour le Congo et le Rassemblement des forces démocratiques (RFD) ont créé le 22 février, à Brazzaville, l'Alliance des sociaux-démocrates du Congo.

Cette plateforme est une section de l'Alliance progressiste d'Afrique centrale. Elle vise, entre autres objectifs, la restauration de la démocratie pluraliste et la bonne gouvernance au Congo ; la stabilité institutionnelle et politique ; la préservation de la paix et l'équilibre sous-régional. L'Alliance des sociaux-démocrates du Congo se propose de garantir l'intégrité territoriale et la paix civile. En effet, les sociaux-démocrates d'Afrique centrale, réunis du 26 au 29 novembre 2012, à Yaoundé (Cameroun), avaient décidé de créer des sections de l'Alliance progressiste d'Afrique centrale dans les pays de la sous-région. Ils avaient aussi pris l'engagement de mettre un terme aux tragédies récurrentes dues à la mal gouvernance et au déficit chronique de



Les quatre signataires (© DR).

démocratie. Cet état de fait, avaient-ils constaté, est souvent source de conflits politiques en Afrique centrale auxquels les hommes politiques se trouvent parfois dans l'incapacité d'apporter les solutions.

Le vice-président de l'Alliance progressiste d'Afrique centrale et président de Convergence citoyenne, le Congolais Bonaventure Mbaya, a salué la création de la section de Brazzaville qui partage la vision des sociaux-démocrates d'Afrique centrale.

Pour le Congo, a-t-il dit, la création de cette alliance constitue un moment historique dans sa vie politique. Car, a-t-il renchéri, depuis la conférence nationale souveraine de 1991, les alliances politiques n'ont jamais eu de fondements doctrinaux crédibles et objectifs. «C'est la première fois que les formations politiques de sensibilité sociale et sociale-démocrate décident de se rassembler sur la base de la doctrine qu'ils ont en partage pour proposer leur vision à la crise multidimensionnelle que

traverse le Congo depuis plusieurs décennies», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, l'Afrique centrale est l'une des sous-régions d'Afrique où la démocratie peine à s'enraciner. Aussi a-t-il appelé tous les démocrates de l'Afrique centrale à s'investir pleinement pour corriger ce déficit.

«La situation des partis sociaux-démocrates dans cette sous-région est marquée par un environnement trouble. Les pouvoirs en place mettent tout en œuvre pour entra-

ver l'installation effective de la démocratie et la libre expression des partis politiques qui sont pourtant bien inscrites dans les constitutions et les textes fondamentaux et affirmés par tous les gouvernants de notre sous-région», a-t-il déclaré.

Les partis sociaux-démocrates d'Afrique centrale sont, selon Bonaventure Mbaya, victimes d'intimidations et de répressions de toutes sortes les empêchant de s'épanouir socialement et politiquement, et de proposer au peuple des recettes politiques susceptibles de participer à son bien-être social.

L'Alliance progressiste d'Afrique centrale est créée pour corriger ce déficit de démocratie. L'Alliance des sociaux-démocrates du Congo est l'une de ses sections. Les quatre signataires de l'Alliance des sociaux-démocrates sont : Pascal Tsaty Mabila pour l'Upads, Jean Ngouabi Akondzo pour Lumière pour le Congo, Bonaventure Mbaya pour Convergence citoyenne et Joseph Hondjouila Miokono pour le RFD.

Roger Ngombé

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063 -CG
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel : prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 10C/MEFPPPI/PRCTG/14

« **Recrutement d'un Consultant individuel local pour l'élaboration d'un dossier d'exécution des ouvrages pour la réhabilitation des bureaux en vue de l'installation des 14 développeurs en cours de recrutement au profit de l'Office Congolais d'Informatique (OCI)** »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel local pour l'élaboration d'un dossier d'exécution des ouvrages pour la réhabilitation des bureaux en vue de l'installation des 14 développeurs en cours de recrutement au profit de l'Office Congolais d'Informatique (OCI)»

2. L'objectif de la mission est d'élaborer un dossier d'exécution des ouvrages pour la réhabilitation des bureaux en vue de l'installation de quatorze (14) développeurs au profit de l'OCI. La durée de la mission est de vingt (20) jours y compris la soumission du rapport final par le Consultant local.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

Le consultant doit être un Ingénieur génie civil ou un architecte ayant au minimum cinq (5) années d'expériences professionnelles dans le domaine de la mission.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mercredi 12 mars 2014:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 18 Février 2014

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA



Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche une responsable de l'administration générale bilingue (anglais-français) pour Pointe-Noire.

Responsabilités :

Sous la supervision du chirurgien-dentiste titulaire, la responsable de l'administration générale accomplira les tâches suivantes :

- Superviser, structurer et organiser le pôle secrétariat
- Réagir et corriger les dysfonctionnements en cas de besoin
- Veiller et s'assurer au bon déroulement des tâches
- Assurer la bonne circulation de l'information entre les membres du personnel, les praticiens et le titulaire du cabinet : communication transversale
- Rédiger du courrier et des rapports d'activités
- Proposer des mesures correctives et les mettre en œuvre
- Rendre compte des actions en cours en temps opportun et/ou réel par les moyens de communication disponibles (téléphone, sms, emails, whats app, etc.)
- Collecter les pièces comptables,
- Communiquer avec les entreprises et les compagnies d'assurance-maladie en recherchant un haut degré d'exigence et de qualité
- Assurer le suivi des actions prises
- Assurer la gestion du personnel
- Anticiper et assurer la gestion du stock et des commandes
- Préparer les éléments nécessaires aux réunions
- Tenir à jour les tableaux de planification relatifs aux congés et aux voyages

Compétences :

- Maîtrise parfaite de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Outlook...)
- Qualité dans la communication verbale, non-verbale et écrite
- Excellente expression verbale et écrite, en français et en anglais
- Traduction orale et écrite
- Maîtrise des attitudes et comportements de service.

Qualités :

- Pro activité, réactivité et dynamisme
- Solide esprit d'équipe
- Sens des responsabilités
- Bonnes capacités d'organisation et prise d'initiative
- Disponibilité
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Souci des résultats
- Respect de la ponctualité
- Fiabilité
- Facultés d'adaptation
- Rigueur professionnelle et recherche de l'excellence.

Niveau exigé : bac + 2 à + 5 (BTS, licence, Maîtrise, DEA)

Les candidates sont invitées à déposer leur lettre de motivation et cv avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2^{ème} étage de l'immeuble C.N.S.S. au-dessus de la pharmacie MAVRE ou à l'envoyer à l'adresse email suivante : secretariat@cdseminet.com.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Pour que le développement soit durable, les hommes doivent acquérir un sens de la propriété et de la responsabilité de leurs ressources économiques, sociales et naturelles.»

Ashok Khosla, UICN, in HCCI, 2001, Les non-dits de la bonne gouvernance, p23.

□ «Si les Africains ne croient pas eux-mêmes en l'avenir de leur continent, notamment par une forte fuite de l'épargne, il n'y a pas de chance que les étrangers y croient.»

Philippe Hugon, Institut de relations internationales et stratégiques, dans la Revue Passages, n°154 de mars 2013

□ «En politique, être victime est une bonne posture.»

Grégoire Léfouoba, homme politique congolais, "Enjeux et dynamique des rivalités sociales au Congo", ouvrage paru chez LHarmattan, page 190

□ «L'autorité ne se confond pas avec le pouvoir et encore moins avec la contrainte.»

Roland Gori, professeur émérite de psychopathologie clinique à l'université d'Aix-Marseille, L'Humanité, le 21 février 2014

□ «Sachez écouter et soyez sûr que le silence produit souvent le même effet que la science.»

Le prince Eugène, 7 juin 1805, Citations de Napoléon Ier

AGENCE NATIONALE D'INVESTIGATION FINANCIÈRE

André Kanga face au défi du blanchiment d'argent

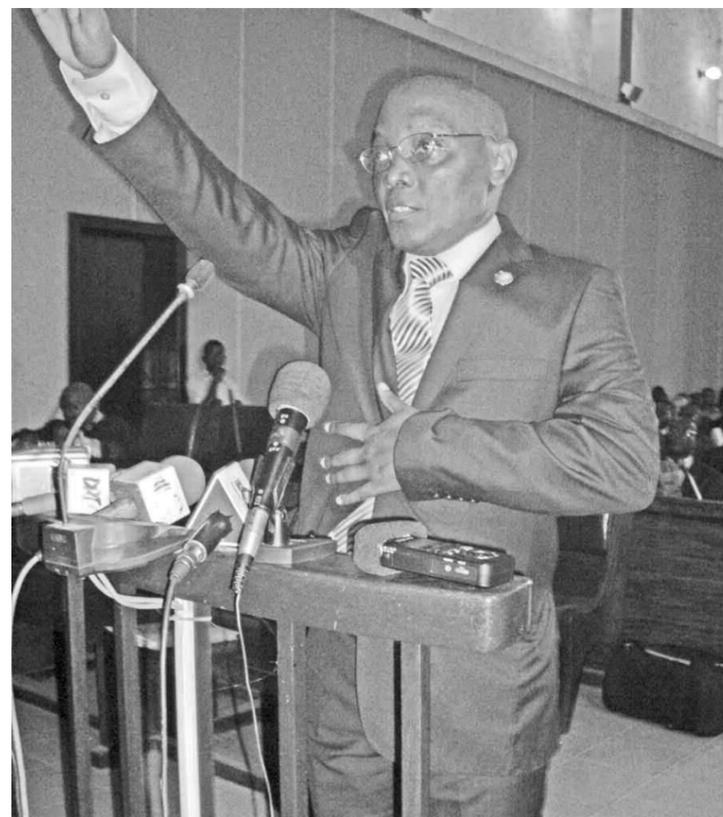
Le nouveau directeur a prêté serment le 21 février au palais de justice de Brazzaville. Dans les prérogatives de l'institution qu'il préside, le directeur de l'Agence nationale d'investigation financière (Anif) devra désormais mener une lutte acharnée contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme au Congo.

Nommé par décret présidentiel du 31 octobre 2012 pris en conseil des ministres, le directeur de l'Anif a pris officiellement ses fonctions le 21 février après une longue réquisition faite par le procureur général, Corneille Moukoko-Moukoko, conformément aux textes en vigueur.

Ainsi, après ce cérémonial préliminaire, l'impétrant, main droite levée, a prononcé la formule consacrée sous l'œil vigilant de la cour: «Je jure d'accomplir loyalement mes missions au sein de l'Agence nationale d'investigation financière dans le respect du règlement de la Cémac et des dispositions prises pour son application», déclaré André Kanga.

En effet, l'Anif, qu'il préside désormais, est un service public de renseignements financiers. Elle est rattachée au ministère de l'Économie et des Finances et dotée d'une autonomie financière. Cette structure nouvellement créée a pour missions de recevoir, traiter et transmettre aux autorités judiciaires compétentes tous les renseignements propres à établir l'origine des sommes, ou la nature des opérations faisant l'objet de déclarations de soupçon, au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

L'Anif a aussi la responsabilité de recueillir et de centraliser tous les autres renseignements et docu-



André Kanga prêté serment devant la Cour

ments qui lui sont adressés ; d'obtenir de l'autorité publique ou de toute personne physique ou morale la communication des informations et documents dans le cadre des investigations qu'elle entreprend à la suite d'une déclaration de soupçon.

Cette institution, qui est une recommandation de la Cémac, intervient aussi quand il s'agit d'analyser les déclarations de soupçon reçues sur la base de toutes les informations complémentaires, crédibles, pouvant établir de façon claire l'origine des sommes ou la nature des opérations faisant l'objet des déclarations recueillies aussi bien auprès des organismes que des administrations intervenant dans la lutte contre ce fléau.

Cependant, pour accomplir sa lourde et délicate mission, l'Anif devra travailler en symbiose avec plusieurs institutions publiques

et privées, et des individualités. Il s'agit, entre autres, du Trésor public, de la Béac, des changeurs manuels, des sociétés de transfert de fonds, des gérants, propriétaires et directeurs des casinos et établissements de jeux, mais surtout avec les services judiciaires.

André Kanga, qui dirige désormais cette structure, est titulaire d'une licence en gestion, option finances et banque. Il a obtenu, par la suite, d'autres diplômes supérieurs, dont un DESS à l'Institut technique de banque de Paris, un autre de l'Institut technique de Paris, option bourse et marché financier. Il a suivi une formation à l'Institut du fonds monétaire international, option programmation et analyse monétaire.

Dans sa carrière professionnelle, il a occupé plusieurs postes administratifs.

Firmin Oyé



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP05	Comment répondre à un appel à projet des bailleurs de fonds: outils, technique et pièges à éviter	5 jours	03 au 07 mars 2014
GMPO2	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et Services)	15 jours	03 au 21 mars 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	17 au 21 mars 2014
EP15	Perfectionnement en Excel	4 jours	24 au 27 mars 2014
EP05	Techniques de rédaction administration	5 jours	24 au 28 mars 2014
MDPO1	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMPO7	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMPO4	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation et perfectionnement	10 jours	Nous Contacter



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : Appel aux candidatures infructueux

Le Directeur général de l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (ASSAC-AC), institution spécialisée de la CEMAC dont le siège est fixé à Ndjamen, République du Tchad, informe les ressortissants des États membres de la CEMAC que les avis de vacances de postes ouverts à l'Agence et publiés sur le site de la CEMAC au mois de décembre 2013 pour le recrutement d'un Directeur technique, d'un directeur de la formation, des experts techniques, des responsables de l'administration et des finances de la comptabilité et du budget, sont déclarés infructueux.

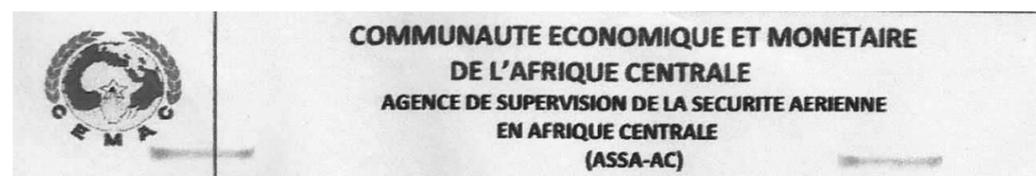
Toutefois, il informe les candidats intéressés que ces avis sont ré-ouverts dans les conditions identiques à celles précédemment publiées sur le site : www.cemac-ink/recrutement.

La date limite de réception des dossiers à transmettre à l'adresse de l'Agence est fixée au 28 février 2014.

Fait à N'Djaména, le 30 Janvier 2014

Le Directeur Général

PAUL ALAIN MENDOUGA



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Direction générale de l'Agence de supervision de la Sécurité aérienne en Afrique centrale (ASSAC-AC) informe le public du lancement d'un concours pour la création du logo de l'Agence.

Les conditions de participation sont publiées sur le site de la CEMAC.

La date de limite de réception des dossiers à transmettre à l'adresse de l'Agence initialement fixée au 12 janvier 2014 est prorogée au 28 février 2014.

Fait à N'Djaména, le 30 Janvier 2014

Le Directeur Général

PAUL ALAIN MENDOUGA

Cabinet d'avocats Gomes
 23, rue du Dr Loemba, B.P. 542
 Pointe-Noire, République du Congo
 Tel : +242 05 550 86 95 / 06 667 24 67
 Pointe-noire@cabinet-gomes.com

AVIS D'IMMATRICULATION DE SUCCURSALE

TOTAL WASTE MANAGEMENT INTERNATIONAL, succursale au Congo de la société Total Waste Management International Ltd, ayant son siège social à Broadfold House, Broadfold Road, Bridge of Don, Aberdeen AB238EE, Royaume-Uni, adresse de la succursale : Immeuble les Manguiers, B.P. 542, Centre-Ville, Pointe-Noire

Aux termes des résolutions écrites du Conseil d'administration, tenu à Aberdeen en date du 21 août 2013, il a été notamment décidé :

1. De créer et d'enregistrer une succursale de la société Total Waste Management International Ltd en République du Congo ;
2. De désigner Monsieur Robert Andrew Pond en qualité de Représentant de la succursale

La succursale a pour activité au Congo la fourniture de services relatifs au traitement de déchets de forage produits en offshore, ainsi que d'autres services environnementaux et d'ingénierie nécessitant le recours à des équipements spécialisés.

L'adresse de la succursale au Congo est fixée à Immeuble les Manguiers, B.P. 542, Centre-Ville, Pointe-Noire.

Dépôt desdites résolutions a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 14 DA 26, qui a procédé à l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du 17 janvier 2014, sous le numéro CG/PNR/14B14.

Pour avis,
 Le Directeur

CONGO-CHINE

Des timbres pour exprimer l'amitié entre les deux pays

Une collection de timbres en quadrichromie relatant un panorama des relations bilatérales dans les domaines politique, historique, culturel, économique, sanitaire, éducatif et environnemental est disponible à la poste congolaise.

Le ministre des Postes et Télécommunication, Thierry Lezin-Moungalla, a lancé le 22 février l'émission de timbres-poste commémoratifs ayant pour titre : « Relations Congo-Chine : 50e anniversaire ».

Thierry Moungalla a signé conjointement avec l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, l'acte de naissance de ces timbres-poste historiques en présence du conseiller du chef de l'État chargé des postes et télécommunications après avoir dévoilé la plaque sur laquelle étaient disposés les timbres. À cette occasion, la directrice générale de la Société des postes et de l'épargne du Congo, Brigitte-Olga Mackoundia, a décrit les caractéristiques de ladite émission composée de six sujets.

Ce que véhiculent les timbres

Le premier, d'une valeur de 360 FCFA, représente le début de la relation des deux pays en 1964, avec la rencontre des présidents Alphonse Massamba-Débat et Mao Tsé-Toung. Le deuxième, d'une valeur de 500 FCFA, témoigne de la fidélité de cette relation, avec la rencontre des présidents actuels à Brazzaville en 2013. Le troisième, d'une valeur

de 240 FCFA, présente l'hôpital de Mfilou au Congo. Le quatrième, de même valeur que le précédent, représente l'école de Yushu en Chine, don du gouvernement congolais. Le cinquième, d'une valeur de 120 FCFA, met en exergue deux espèces protégées : le panda (Chine) et le gorille (Congo). Enfin, le sixième, de même valeur, présente le masque Bakota et la figure Peinet de l'Opéra de Beijing. Pour la réalisation de ce travail coordonné par les ministères des Affaires étrangères des deux pays, les deux parties ont étroitement collaboré pendant plusieurs mois. Après la concertation sur le thème et le projet de conception, les tâches ont été réparties. Les artistes congolais ont dessiné les maquettes, des spécialistes chinois ont réalisé les mises en page. Les responsables de la poste du Congo ont tout finalisé, et l'imprimerie des Postes et Télécommunications de Henan, en Chine, s'est chargée de la fabrication. «L'émission de ces timbres signifie bel et bien qu'en plus de l'épanouissement des coopérations sino-congolaises dans les champs traditionnels s'ajoute un nouveau pas dans le domaine postal», a relayé Guan Jian.

Selon le diplomate chinois, un timbre est un univers en miniature. Il ne parle pas, mais à travers ce petit carré aux dentelures, on peut entrevoir un grand monde et entendre des histoires. «Ces timbres commémoratifs vont devenir certainement les vecteurs de l'amitié sino-congolaise», a souhaité l'ambassadeur.



La signature de l'acte de naissance des timbres. (© Adiac)

Notons que les festivités marquant la célébration du cinquantième des relations diplomatiques et politiques entre la Chine et le Congo ont démarré symboliquement par cette émission des six timbres-poste. «Ces timbres représentent une fresque philatélique historique et commémorative retraçant les relations de coopération fructueuse et mutuellement bénéfique née des liens historiques établis par nos deux pays (...) Ils traduisent dans le présent l'excellence des relations», a rappelé Thierry Moungalla.

La Chine une référence en matière d'infrastructures

Profitant de l'occasion de la célébration des cinquante ans de relations, le ministre a jeté un regard

rétrospectif sur la coopération entre les deux pays en matière de postes et télécommunications. Selon lui, la mise en œuvre du projet de couverture nationale en télécommunication est le symbole de cette amitié, en tant que levier indispensable et préalable à l'émergence du Congo. Aussi, il s'est réjoui du fait que la République du Congo compte parmi les premiers pays africains à avoir établi une relation fructueuse et multiforme avec la Chine, prise pour modèle dans la construction d'infrastructures de qualité en Afrique.

«Le Forum Build Africa tenu à Brazzaville a montré l'importance des infrastructures comme levier du développement, et a confirmé le rôle éminent du partenariat et de

la coopération bilatérale et multilatérale, tant publics que privés», a relevé le ministre des Postes et Télécommunications. Ce dernier a souligné que la Chine resterait le plus précieux allié dans ce contexte ultra compétitif, marqué par la nécessité d'implanter des infrastructures de qualité. Ainsi, cette célébration marquerait à nouveau un départ pour la coopération des deux pays, partenaires unis pour l'émergence. «Nous fondons donc grand espoir dans l'affermissement des relations entre le Congo et la Chine, et ce pour les prochaines années, qui sont, de notre point de vue, critiques dans notre marche vers l'émergence», a conclu Thierry Moungalla.

Nancy-France Loutoumba

INFRASTRUCTURES

Une dizaine de sociétés candidates à l'acquisition du matériel de chemin de fer

Le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux a procédé, le 20 février, à l'ouverture des offres relatives à l'acquisition des draines de chantiers et d'engins mécaniques d'entretien de la voie ferrée.

Après la construction du tracé sur le Chemin de fer Congo-Océan dans la zone de contournement à hauteur du district de Mindouli dans le département du Pool, et l'installation de traverse-bois, le tour revient à l'acquisition des draines de chantiers et d'engins mécaniques d'entretien de la voie ferrée.

Ce deuxième projet porte en effet sur deux lots, dont le premier concerne l'acquisition d'une série de draines notamment celles chargées d'inspecter et d'ausculter les ouvrages d'art et l'inspection des tunnels. Le second lot concerne l'obtention d'un autre type de draines d'auscultation de la géométrie de la voie ferrée, ainsi que d'une bourreuse ripeuse et d'une régaleuse avec silo.

À cet effet, près d'une dizaine de sociétés ont soumissionné à ces offres pour des sommes variant entre 3 et 6 milliards FCFA, pour une durée allant de 11 à 16 mois.

Jean Jacques Kouhemba

SÉCURITÉ AÉRIENNE

L'Anac prône la bonne gouvernance en 2014

La sortie du Congo de la liste des pays dont les compagnies aériennes sont interdites d'exploiter le sol européen, est l'une des priorités de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac).

Le budget adopté de 9,8 milliards, géré rationnellement, devrait aider cette structure étatique à y parvenir. Ainsi, l'Anac a comme challenge de renforcer ses missions de supervision de la sécurité, sûreté de l'aviation civile au Congo. «Nous devons également poursuivre les actions de formation du personnel dans le métier d'aviation civile, renforcer l'exploitation des aéroports secondaires non concédés et superviser ceux qui l'ont été

(Brazzaville-Pointe-Noire et Ollombo)», a déclaré le directeur de cabinet du ministre d'État, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Roger Bruno Ongoly, à l'issue du comité de direction de l'Anac.

Un premier pas a déjà été fait, depuis le 26 septembre 2013, date à laquelle le Congo est sorti du site sécurisé de l'OACI. Avec la résolution de ce grave problème de sécurité, le Congo devrait tout mettre en œuvre pour respecter ses engagements.

À cet effet, figure un plan d'action correctif validé par l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI). La

priorité principale est la mise en œuvre de ce plan d'action. En ce moment, deux experts de l'OACI y travaillent. Hormis eux, l'Anac est aussi en collaboration avec l'Union européenne et d'autres partenaires. Selon le directeur général de l'Anac, Serge Florent Dzota, la dynamique est en marche et les lignes sont en train de bouger pour la mise aux normes dans le système de supervision de l'aviation civile conformément aux exigences de l'OACI. «Les perspectives, il s'agit naturellement de la bonne gouvernance et aujourd'hui, ce sont les résultats (...). Je crois que nous allons sortir de cette liste car c'est notre priorité. Nous sommes là pour faire avancer les choses», a-t-il insisté.

Notons que cette année, le budget est en hausse de 400 millions. Aujourd'hui le trafic de l'aviation a augmenté et comme le budget de l'Anac est subordonné au trafic, ce budget est donc en hausse. La plateforme de Maya-Maya attire déjà beaucoup d'exploitants. La formation (initiale - continue) est également une priorité. C'est à l'Anac de maintenir les plates-formes aéroportuaires dans de bonnes conditions d'exploitation et cela coûte extrêmement cher.

Nancy France Loutoumba



La réunion du comité de direction, (photo Adiac)

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX
 CABINET
 CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 112/PR/MATDGGT/CGMP/2014

1. Dans le cadre de l'exécution du budget, volet investissement exercice 2014, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux entend financer les marchés ci-après :

- la Construction et équipement du logement du centre de santé intégré de VINDZA dans le département du Pool ;
- la Construction et équipement du logement du centre de santé intégré de MINDOULI dans le département du Pool ;
- la Construction et équipement du logement du centre de santé intégré de MAYAMA dans le département du Pool ;
- la Construction et équipement du logement du centre de santé intégré de LOUMO dans le département du Pool ;
- la Construction et équipement du logement du centre de santé intégré de KIBOUENDE dans le département du Pool ;

2. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises afin de réaliser, pour chaque lot, les travaux suivants :

- Installation chantier ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Toiture, Menuiserie ;
- Electricité ;
- Plomberie ;
- Revêtement ;
- Peinture.

3. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics et prendre connaissance des documents d'ap-

pel d'offres au Siège du Ministère de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux – Annexe Secrétariat de la Cellule de Gestion des Marchés Publics – Place de la République – Immeuble du Plan – Tél : 06 958 85 10/05 533 47 84, du lundi au vendredi de 09 heures à 14 heures 30 minutes.

4. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, l'attestation de visite des lieux, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre paiement en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs CFA.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 27 mars 2014 à 13 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le 27 mars 2014 à 14 heures 30 minutes, heure locale, dans la Salle de conférence de la délégation générale des grands travaux sise Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (en face de l'ex-cinéma VOG) centre-ville. Tél : 06 958 85 10/05 533 47 84.

7. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 5.000.000 de francs CFA sous forme d'attestation bancaire ou de chèque certifié.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le

P.O Le Directeur de Cabinet

Dieudonné BANTSIMBA



La Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, recherche un Responsable des Ressources Humaines. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Mettre en place une politique RH pour la SG Congo en cohérence avec les enjeux business et les politiques du Groupe Société Générale.
- Gérer des processus de communication employeur, recrutement, d'intégration, de formation, de rémunération, de gestion de carrière et de développement RH.
- Implémenter, optimiser et suivre les procédures RH en renforçant le lien de proximité avec les managers opérationnels.
- Conduire des projets RH.
- Gérer les relations sociales et le respect de la législation sociale.
- Gérer le personnel.

Profil recherché

- Justifier d'au moins 10 années d'expérience à un poste de Directeur des Ressources Humaines dont une partie significative au sein d'un groupe international et/ou d'une entité multi-sites.
- Avoir une solide expérience managériale, acquise en Afrique et idéalement dans la zone sub saharienne.

AVIS DE RECRUTEMENT

Responsable des Ressources Humaines H/F

- Maîtriser parfaitement le français.

Qualités

- Vision stratégique du management des ressources humaines
- Charisme naturel.
- Très bonnes aptitudes en matière de conduite du dialogue social

La Société Générale Congo vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Ressources Humaines » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Copie légalisée des diplômes

Date limite de dépôt des candidatures : 6 mars 2014

PROTECTION DE L'ENFANCE

La maîtrise du plaidoyer crédibilise les organisations de la société civile

L'analyse de la situation, la validation des risques, l'identification des décideurs, la réduction des risques aidant à faire un bon plaidoyer sont des stratégies apprises, du 18 au 22 février à Brazzaville, par les responsables d'associations affiliés au réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper).

Pour le coordonnateur national du Reiper, Joseph Likibi, ces méthodes font partie des stratégies d'influence qui aident aussi à la

un suivi, car nous avons appris la manière d'identifier les cibles directes et indirectes, et aussi comment amener les débiteurs d'obligations à agir.»

Les organisations de la société civile sont un peu subventionnées par l'État. Néanmoins, dans le domaine de l'enfance, il y a un décret signé du président de la République qui entrera en application d'ici peu. Il faut donc plus de stratégies pour qu'une ONG soit crédible. Le responsable de l'ONG Espace des Enfants en



Une photo de famille des participants au séminaire

prise de décision des gouvernants. «Le grand travail revient par la suite aux organisations de la société civile qui doivent avoir les manières de communiquer et de convaincre l'autorité publique. Il y a des méthodes, parmi elles figure le plaidoyer», explique Joseph Likibi. L'esprit de compétitivité et l'expertise sont des atouts importants pour un bon fonctionnement d'un responsable d'une ONG, recommande le coordonnateur du Reiper.

Selon, Sorel Batsimba, responsable de l'Espace Jarrot, un centre de prise en charge d'enfants de la rue de Brazzaville: «Il nous est demandé de mettre toutes nos connaissances en pratique pour le bien-être des enfants dont nous avons la lourde charge. Il est demandé de monter des projets de plaidoyer, d'avoir des thématiques et de faire une bonne analyse situationnelle ; de là découlera un bon projet. À l'endroit des décideurs, nous demandons que cette formation soit pérenne et qu'il y ait

détresse, Fernande Ilo, explique: «Faire un plaidoyer n'est pas une plaisanterie. Il faut le faire quand il y a une situation qui nécessite l'intervention de nos décideurs. Car faire un plaidoyer nécessite beaucoup de temps et de moyens financiers, et si c'est mal fait cela peut nuire au bon fonctionnement de la structure.»

Par ailleurs, Irène Okandzé, responsable de l'Association des jeunes développement et travail ajoute qu'«une bonne analyse de la situation, la validation des risques, l'identification des décideurs, la réduction des risques donnent au responsable d'ONG la possibilité de faire un bon plaidoyer.»

Rappelons que les organisations de la société civile congolaise n'ont pas encore de cadre défini qui les oblige à obtenir de l'aide de l'État. Elles bénéficient par ailleurs d'aides ponctuelles ou informelles du gouvernement ou d'une quelconque autorité publique.

Fortuné Ibara

Appel à la candidature pour poste de comptable

ONG à la recherche d'un comptable pour un poste basé à Brazzaville. Qualifications : Diplôme en comptabilité et gestion financière indispensable ; expérience professionnelle sur un poste similaire exigé ; rigueur et capacité à respecter les délais indispensable ; appelez au 06 823 16 36 avant samedi 29 février 2014.

CHANGEMENT DE NOM

"Je m'appelle **DIADZINGA Lova Fitia**. Par soucis d'harmonisation de mon patronyme avec le nom de mon père, je désire m'appeler désormais **DIANZINGA Lova Fitia**. Toute personne qui a un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois".

BAD

Donald Kaberuka à Brazzaville pour une visite officielle

Le président de la Banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuka, a entamé ce lundi une visite officielle en Afrique centrale, au Congo et au Gabon, première destination de ce déplacement.

Selon un communiqué de l'institution, la tournée du président a pour but de réitérer l'engagement de la BAD à poursuivre et intensifier les relations de coopération avec le Congo et le Gabon. Elle sera l'occasion de passer en revue les portefeuilles et les priorités portant sur une meilleure intégration régionale en vue d'un développement inclusif et durable de cette sous-région.

Pendant son séjour au Congo, Donald Kaberuka s'entretiendra avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il rencontrera également les membres du gouvernement, des partenaires techniques et financiers ainsi que des représentants du secteur privé.

«Autre point important dans l'agenda de cette visite, le Fonds "Afrique 50", un instrument financier créé pour mobiliser le finance-



Donald Kaberuka

ment privé et accélérer la réalisation d'infrastructures en Afrique afin de créer une nouvelle plate-

forme pour la croissance», indique le communiqué de presse. «Afrique 50» se focalise sur des projets ayant un grand impact sur le plan national et régional dans les secteurs de l'énergie, du transport, des technologies de l'Information et de la communication et de l'eau.

En Afrique centrale, la BAD dispose d'une stratégie d'intégration dont le but est de réduire la pauvreté à travers le développement des infrastructures régionales et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (Céac).

Les interventions de la BAD visent à accroître les échanges commerciaux intra-régionaux, améliorer l'accès des populations aux services de transport, d'électricité et des télécommunications. De même, elles permettent de consolider la croissance dans le secteur non-pétrolier (cas du Congo) et de mettre en valeur le potentiel agricole.

Guy-Gervais Kitina

YAMBA/BOUENZA

Plus de 139 milliards FCFA pour la construction d'une cimenterie

La société nigériane de fabrication de ciment, Dangote, envisage d'investir une somme de 139.725.000.000 FCFA, pour la construction d'une usine de fabrication du ciment à Yamba, dans le département de la Bouenza.

L'information ressort de l'entretien qu'a eu le patron de cette société nigériane, Aliko Dangote, avec le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, le 24 février à Brazzaville.

Conformément aux accords conclus entre les deux parties, la durée d'exécution des travaux est fixée pour deux ans et demi, avec une capacité de production estimée à plus d'un millions cinq cent mille tonnes par an. Plus de 650 em-

ploi permanents seraient disponible au terme de sa construction.

À travers ce partenariat, le Congo compte offrir aux populations des matériaux de construction à des coûts abordables, dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie via les habitations modernes et descentes.

En 2013, le groupe Dangote a été renommé la plus grande usine de production de ciment subsaharienne. Ses projets d'investissements ont atteint 10 milliards de dollars grâce à la construction de cimenteries en Afrique du Sud, en Ethiopie, en Zambie, au Sénégal, au Mozambique et au Cameroun

Lopelle Mboussa Gassia

SOLIDARITÉ

Une «bouffée de chaleur» pour les orphelins brazzavillois

Lamuka, association humanitaire de la diaspora africaine basée en France, a fait un don de jouets à trente enfants issus des orphelinats Sainte-Claire de Bifouiti et Saint-Joseph de Moukondo. Dénommée «Bouffée de chaleur», cette rencontre a été l'occasion pour l'association de manifester l'intérêt et l'importance qu'elle accorde à la jeunesse congolaise.

Encourageant ces enfants âgés de 4 à 11 ans à être des futurs cadres, la présidente de Lamuka, Raina Elota, a indiqué: «C'est avec joie que nous avons organisé cette première édition. Nous accordons une grande importance à l'éducation de la jeunesse congolaise.»

Elle a, par ailleurs, invité les encadrants des deux orphelinats à faire montre d'amour outre la for-

mation qu'ils donnent à ces adolescents. Dans le but de toujours soutenir les démunis, l'association s'est engagée à pérenniser ces moments d'échanges.

Signalons que cette cérémonie a été organisée avec l'appui de nombreuses autres associations, dont l'Engagement pour le développement durable et l'environnement.

L.Mb.G.

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à
123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit
de 1 Mb/s à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville
Pointe-Noire : Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81/ 01 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SO-V-NGA**



Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action




Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA * HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60



Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ **Acer Aspire E1-570**



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ **Acer Celeron (Rouge et Gris)**



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ **Acer Aspire V5-131**



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



CONFÉRENCE NATIONALE DE LA JEUNESSE

Plus de 700 participants attendus à Brazzaville

La capitale congolaise abrite, du 25 au 28 février, la troisième conférence générale de la jeunesse congolaise. Le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso, revient dans cette interview exclusive, sur les enjeux et les objectifs de cette rencontre.

LDB : La conférence générale de la jeunesse qui s'ouvre aujourd'hui a été précédée par une campagne de sensibilisation menée par vous-même en direction de plusieurs couches juvéniles. Quel a été le message à leur endroit?

Anatole Collinet Makosso : Il nous fallait porter l'information à l'attention de l'ensemble de la jeunesse sur le grand événement qui est en train de se préparer sous leurs yeux de sorte qu'ils ne soient pas surpris de savoir qu'il s'est tenu une conférence générale de la jeunesse et qu'ils ne nous disent pas de n'avoir pas été associés. Nous avons donc ouvert les portes et les fenêtres, faire savoir aux jeunes qu'un grand moment pour eux était en train de dérouler et qu'il leur fallait participer activement à cette grande réflexion.

LDB : Quels étaient les critères de participation à cette conférence en termes de profil et de représentativité géographique et des différentes catégories de jeunesse?

ACM : Cette conférence, nous l'avons voulu inclusive. Elle ne devrait exclure aucune sensibilité de la jeunesse y compris les jeunes de la diaspora. Près de 700 participants sont attendus, sans compter ceux qui vont participer de l'extérieur à travers les médias sociaux. Vous savez, la jeunesse est une et indivisible, mais elle est aussi plurielle. Dans cette diversité, il nous fallait nous assurer qu'aucune sensibilité de la jeunesse ne devrait être mise à l'écart. Nous sommes allés vers les jeunes chrétiens et croyants parce que nous pensions que la religion mobilise un monde important, une partie importante de notre population.

Nous avons parlé aux jeunes des partis politiques parce que nous pensions qu'ils sont nombreux. Les partis politiques actuellement ont presque failli dans leur mission d'élévation des consciences de leurs citoyens, dans leur mission d'encadrement politique des jeunes, de formation à la conscience citoyenne aux valeurs républicaines. Nous disons qu'il faut que ces jeunes qui militent au sein des partis politiques où se font beaucoup de divisions d'ailleurs, du fait de la lutte âpre pour des suffrages, apportent leur contribution dans l'élaboration des programmes politiques. Nous avons appelé les jeunes élèves et étudiants parce que le président



Une vue des jeunes

de la République a dit : « L'école est le berceau de la République ». Nous n'avons pas exclu les jeunes d'autres catégories, d'autres sensibilités qui travaillent dans les milieux associatifs, qui sont dans les réseaux d'encadrement de la jeunesse. Ces jeunes qui sont organisés autour des réseaux associatifs méritaient aussi d'être impliqués.

LDB : Quels seront les moments forts

«Les partis politiques actuellement ont presque failli dans leur mission d'élévation des consciences de leurs citoyens, dans leur mission d'encadrement politique des jeunes»

ainsi que les attentes de cette conférence?

ACM : Nous avons inscrit cette conférence dans un cadre de gouvernance intergénérationnelle. Parmi les temps forts, en dehors des textes fondamentaux que les jeunes auront à examiner, notamment les statuts, le règlement intérieur et bien d'autres documents, ils devront examiner la politique nationale de la jeunesse, c'est-à-dire la politique que le gouvernement met en œuvre au profit des jeunes.

Ils auront aussi à examiner le rapport annuel 2013 sur l'état de la jeunesse, le ministère de la Jeunesse s'était engagé à produire chaque année, un rapport annuel pour faire le point des actions publiques menées en faveur de la jeunesse. Ce rapport leur sera soumis pour qu'ils constatent si ce qui sera dit est conforme à la réalité par rapport à ce qu'ils vivent et s'il y a des failles dans l'action du gouvernement. Nous au-

rons à conclure avec les jeunes un pacte que nous appelons code de bonne conduite. Ce code reprend les cent engagements du jeune citoyen congolais. Il y a aussi la mise en place des nouvelles instances dirigeantes du Conseil national de la jeunesse.

Mais en dehors de cela, il y aura un dialogue intergénérationnel. Les jeunes vont débattre avec les membres du gouvernement qui

viendront leur présenter la politique qu'ils mettent en œuvre, chacun dans son ministère, en faveur de la jeunesse. Au travers de ce dialogue, les jeunes poseront des questions essentielles sur les grands problèmes de société.

LDB : Comment envisagez-vous les relations entre les instances issues de cette conférence et les autres institutions existantes et même les structures de jeunesse de partis politiques?

ACM : L'instance principalement attendue n'est autre que le Conseil national de la jeunesse (CNJ). C'est un organe para institutionnel, une plateforme qui regroupe en son sein les différentes sensibilités de la jeunesse. Les différentes organisations de jeunesse vont se retrouver au sein du CNJ. Il y a une différence à faire entre la jeunesse que nous voulons républicaine, qui milite au sein d'un organe para institutionnel, paraétatique, parapublic et

les jeunesses des partis, des associations. Chacun gardera son identité : politique, religieuse, universitaire et scolaire.

LDB : Et avec les institutions internationales africaines et européennes?

ACM : Ce seront des rapports de partenariat. Le CNJ n'existe pas qu'au Congo, il existe dans plusieurs pays parce que c'est aussi une recommandation des organisations internationales. Notre CNJ aura des relations privilégiées avec les autres CNJ, avec l'Union panafricaine de la jeunesse qui, elle, s'appuie justement sur les conseils nationaux de jeunesse. Il travaillera également avec les autres organisations de jeunesse à l'international.

LDB : La vision du ministère vis-à-vis des nouvelles instances qui seront mises en place à l'issue de cette conférence

ACM : Notre vision est de parvenir à former une jeunesse républicaine totalement débarrassée des antivaleurs, une jeunesse qui sortira des passions partisans et qui saura mettre l'intérêt général au-dessus de nos intérêts privés, une jeunesse qui ne prendra pas ses pulsions pour des vérités mais qui sera capable de transcender ses pulsions partisans, politiques pour ne chercher que l'essentiel et l'objectivité dans la gestion de la chose publique.

Nous poursuivrons notre mission consistant à accompagner le CNJ, l'État met à sa disposition une certaine ressource. Il est clair effectivement que pendant les trois premières années, cette ressource n'était peut-être pas suffisante, mais le gouvernement continuera à aider le CNJ à ga-

agner son autonomie financière pour lui permettre de mettre en œuvre la politique du gouvernement en faveur de la jeunesse.

LDB : Qui dit jeunesse dit formation et emploi. Comment entendez-vous aborder cette question?

ACM : C'est la préoccupation du gouvernement dans son ensemble. Ce n'est pas pour rien que le président de la République dans son projet de société a mis un accent particulier sur l'emploi et la formation. D'ailleurs, le Plan national de développement le définit. Si nous sommes passés par la diversification de l'économie avec un accent particulier sur l'industrialisation, c'est pour permettre justement une véritable diversification de l'économie, une industrialisation création d'emplois et lutte contre le chômage. Au niveau du ministère, nous appuyons cela par un programme d'appui à l'entrepreneuriat juvénile. Il faut amener les jeunes à sortir du statut de demandeur d'emplois pour être eux-mêmes créateurs d'emplois et la création d'emplois se fait à travers la formation que nous leur donnons.

LDB : Avez-vous un appel à lancer à l'endroit des jeunes?

ACM : Je demande à notre jeunesse de rester sereine et de suivre de près les travaux de la conférence générale même s'il arrive que certains jeunes ne puissent pas être dans la salle. Qu'ils fassent confiance aux délégués qu'ils ont choisis eux-mêmes dans leurs milieux respectifs pour que la gouvernance intergénérationnelle que nous promouvons soit une réalité.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

Nous vous ouvrons
les portes du Moyen-Orient

Brazzaville - Dubaï

3 Vols directs / semaine



www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)

+ 971 4 282 21 99 (Dubaï)

relationclients@flyecair.com + 33 01 78 77 78 77 (France)

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

CENTRAFRIQUE

La Misca déjoue une tentative d'évasion à la prison de Bangui

La Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) a annoncé avoir déjoué, le 24 février, une tentative d'évasion des anti-balaka arrêtés le 15 février pour violences contre les musulmans.

Selon un communiqué de la Misca, les miliciens arrêtés par la force africaine lors d'une opération conduite le 15 février 2014, dans le quartier Boye Rabe de Bangui, ont tenté de s'évader avec la complicité du chef de la prison.

La Misca a chargé le commandant de la force, le général de brigade Tumenta Chomu Martin, et le commandant de la composante police de la mission, le colonel Patrice Otsaga Bengone, d'entreprendre une démarche urgente auprès des autorités centrafricaines compétentes pour diligenter une enquête sur cette tentative d'évasion et auditionner le responsable de la prison, afin que les mesures nécessaires soient immédiatement prises. «La Misca est déterminée à poursuivre la mise en œuvre de son mandat en appui aux autorités centrafricaines. À cet égard, les opérations de neutralisation des groupes armés et criminels qui perturbent l'ordre public et attentent à la vie de civils innocents seront poursuivies et intensifiées», assure la force africaine.

Par ailleurs, la Misca déplore la manière dont la situation sécuritaire dans la ville de Bossangoua a été dépeinte par certains médias, dont l'AFP qui, dans un article en date du 21 février 2014, a affirmé que la communauté musulmane

vivant à Bossangoua avait été abandonnée à son sort, sans protection aucune. En réponse à ces informations, la Misca a apporté des précisions et signalé que cette ville a été «libérée de la présence des groupes armés et des criminels qui terrorisaient la population locale». «Les troupes de la Misca effectuent des patrouilles régulières, protègent les infrastructures clés de la ville, et ont démarré avec succès le processus de cantonnement des ex-Séléka», souligne-t-elle.

Le commandant de la Misca, le général de brigade Tumenta Chomu Martin, se rendra prochainement sur les lieux pour évaluer les progrès accomplis à ce jour et convenir avec les commandants de la mission qui sont sur place de la voie à suivre en ce qui concerne la finalisation du cantonnement des ex-Séléka.

Consciente des défis qui continuent de se poser sur le terrain sur le plan sécuritaire, ainsi que l'illustre, entre autres, l'assassinat lâche de trois civils dimanche à Bangui, la Misca assure qu'elle «continuera à intensifier ses efforts pour stabiliser davantage la situation, améliorer la protection des civils et créer des conditions propices au parachèvement de la transition politique en cours.»

Notons que grâce aux efforts de la force africaine, et avec le soutien de l'opération Sangaris, la situation à Bangui s'est considérablement améliorée. Des améliorations ont également été enregistrées à l'intérieur du pays.

Nestor N'Gampoula

CONSTRUCTION NAVALE

Revue à mi-parcours du projet de règlement

L'atelier régional de validation du règlement pour la construction et la maintenance des bateaux de navigation intérieure dans l'espace Cicos, dont l'objectif était d'entendre le consultant, le Bureau international Veritas, afin de finaliser le rapport d'étude et de proposer des mesures correctives, s'est achevé, le 21 février à Brazzaville.

S'adressant directement à la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), les participants ont recommandé à cette dernière la production d'un document juridique qui accompagnera le règlement ; de renforcer les capacités des experts-pays dans la mise en œuvre du règlement ; d'harmoniser les check-lists (fiches d'inspections) relatifs aux inspections qui seront produits par les États ; d'acquiescer l'outil informatique pour faciliter l'application du règlement ; et enfin, d'examiner les modèles des différentes fiches proposées en appendice (demande d'inspection, certificat de navigabilité, registre de certificats de navi-

gabilité, certificat de jaugeage). Aux États, les recommandations s'articulent sur trois priorités : élaborer les check-lists (fiches d'inspections) ; définir les mesures transitoires ; classifier le réseau fluvial en zones de navigation selon les critères définies dans le règlement. Notons que la commande de l'étude du règlement au Bureau Veritas a été faite à la suite des échanges que le secrétariat gé-

comme suit : règlement pour la construction, l'équipement et la maintenance des bateaux de navigation intérieure. En outre, les mesures transitoires concernant les bateaux en service ont été entérinées sous réserve pour les États de les compléter et de les harmoniser. Dans le même élan, les prescriptions développées dans les règlements spécifiques doivent faire référence exclusivement



La photo de famille des participants

néral de la Cicos a eus avec le Bureau Veritas en mars 2013 à Anvers (Belgique) sur la base de la table des matières transmise par ce dernier. Il est important de rappeler que l'intitulé du règlement a été modifié

aux unités concernées. Ont participé à cette session, les experts venus des Républiques du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, ainsi que de la RDC.

Guillaume Ondzé



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de l'animation de son service Hygiène Sécurité Environnement et Communautés, Congo Iron S.A., société de prospection, de recherche, et d'exploitation minière filiale du groupe australien Sundance LTD, recrute un Manager Environnement et Communautés :

- Diplôme Bac + 4 minimum dans les domaines de l'environnement, la sociologie, l'anthropologie ou discipline connexes au secteur minier (la géologie, la chimie, etc.).
- Large expérience (> 10 ans) dans le domaine de l'environnement, ou du développement et des relations avec les communautés, de préférence dans l'industrie extractive, minière, pétrolière, ou similaire
- Expérience démontrée dans la planification et l'implémentation de projets sur le terrain
- Expérience dans le développement et l'implémentation de pro-

cédures et systèmes dans les domaines de l'environnement et des relations avec les communautés.

- Expérience dans la gestion des communautés
- Excellente expression orale et écrite des langues françaises et anglaise
- Bonne maîtrise de l'outil informatique
- Capacités organisationnelles, aptitudes démontrées au lobbying, à la négociation, à la résolution de conflit, et au management des équipes, capacité à travailler en autonomie.
- Poste basé à Brazzaville avec de fréquents déplacements dans le département dans la Sangha.
- La connaissance d'un ou plusieurs dialectes de la Sangha serait un plus

Les CV et lettre de motivation sont à adresser à ci.careers@congoiron.net avant le 7 mars 2014.



70, Avenue Professeur Locko-Mafouta
(Entre l'Ambassade des USA et l'Institut de la Jeunesse et des Sports)
Brazzaville BP 1371 - République du Congo
Registre de commerce No: RCCM CG/BZV/06811
Direct: +242 22 281 0637
Fax: +242 22 283 5568
Email: ci.careers@congoiron.net

 www.facebook.com/airtelconglob

Tous les jours

pour **300** FCFA | **6** min
100 SMS
20 Mb

unis
par les meilleurs
forfaits



Congo-Congo

Na semaine ! loba na yo
Na ba bonus SMS + Internet



airtel

Le réseau qui nous unit

Forfaits en F CFA	minutes	SMS	Mb	Souscription
300	6	100	20	*122*6#
600	15	200	50	*122*7#
1000	20	500	100	*122*8#

Pour plus d'infos, appelle le 141.

FOOTBALL

Marvin Baudry : «Si un jour le staff fait appel à moi, je viendrais en courant»

À la veille d'un déplacement au Poiré-sur-Vie, en match en retard de la vingtième journée de National, Marvin Baudry a évoqué son parcours, son attachement au Congo et la situation de son club, Amiens, qui se bat pour le maintien. Présentation d'un joueur méconnu du grand public congolais

Les Dépêches de Brazzaville : Marvin, tu es congolais par ta mère. Quelles sont tes relations avec ton pays maternel?

Marvin Baudry : Le Congo est le pays de ma mère, effectivement, et mon pays puisque je possède la double nationalité. J'y suis allé à plusieurs reprises quand j'étais plus jeune, en vacances. Mais depuis que je suis dans le football, c'est plus compliqué en raison du calendrier.

L.D.B. : Tu es défenseur central de formation, mais cette saison, tu as déjà joué à trois postes différents (axial, latéral et milieu défensif). Dans quelle position te sens-tu le mieux?

M.B. : Les saisons précédentes, en équipes de jeunes ou depuis mes débuts en pro, je jouais surtout dans l'axe. Mais cette année (14 titularisations, 1 but, en 21 journées), le staff a une charnière sur laquelle il compte et a fait appel à moi à plusieurs reprises sur le côté de la défense et au milieu. Donc forcément, j'ai plus de repère dans l'axe, mais je m'adapte aux attentes de l'entraîneur et je fais en sorte de trouver mes marques là où l'on compte sur moi.

L.D.B. : Tu as 24 ans. Qu'est-ce qui explique que tu ne t'imposes dans l'équipe que maintenant?

M.B. : J'ai rejoint le groupe pro il y a trois ans, lorsque le club était en Ligue 2 (saison 2011-2012) alors que j'étais encore amateur. Je prenais part aux entraînements, mais je n'ai pas joué. En juin 2012, j'ai signé mon premier contrat pro pour trois saisons. En 2012-2013, je pensais avoir plus de temps de jeu, mais entre les suspensions et les blessures, je n'ai joué qu'une dizaine de matchs. Cette saison, je suis plus régulier, je prends moins de cartons et je n'ai pas de pépins physiques.

L.D.B. : Quels sont tes points forts et tes points faibles?

M.B. : Ce n'est jamais facile de parler de soi-même, mais je dirai que mes points forts sont le jeu aérien et la technique défensive. Pour les points faibles, je ne pense pas avoir de lacunes particulières, en revanche je peux et je dois améliorer tous les secteurs de mon jeu. Je pense avoir une grosse marge de progression et j'y travaille à chaque entraînement.

L.D.B. : Le fait de jouer davantage en équipe première, ça donne des idées de sélection nationale?

M.B. : En tant que Congolais, bien



Marvin Baudry, ici à l'entraînement sous les yeux d'Olivier Echouafni, son entraîneur, serait honoré de porter les couleurs congolaises. (© Adiac)

entendu, je suis les résultats des Diables rouges. Et bien sûr, j'aimerais porter ce maillot. Mais la sélection, c'est le niveau au-dessus, donc je ne prétends à rien. Je sais que cela passe par des bonnes performances en club, donc je continue à travailler. Et si un jour le staff fait appel à moi, je viendrai en courant. Ça sera alors une grande fierté pour moi d'honorer les couleurs du Congo.

L.D.B. : Yven Moyo, qui a déjà joué pour la sélection, a rejoint le club en janvier. Il t'a parlé des Diables rouges?

M.B. : Oui, on en a parlé dès qu'il a su que j'étais Congolais. Il m'en a dit beaucoup de bien, et forcément ça fait envie. Être international, c'est un privilège, c'est presque une consécration pour un footballeur.

L.D.B. : Oscar Ewolo, qui fut souvent capitaine de la sélection, a fait ses débuts au SC Amiens. Ça donne envie de marcher dans ses pas ?

M.B. : À Amiens, Oscar Ewolo, c'est un nom dont tout le monde est fier. Moi je n'étais pas encore là et je n'ai pas connu cette période, durant laquelle le club avait failli monter en Ligue 1. Quand on voit sa carrière en club et sa longévité en sélection, oui, ça donne envie et ça inspire le respect.

L.D.B. : Cette saison est difficile, surtout au plan collectif et plutôt favorable au niveau individuel...

M.B. : C'est vraiment très dur pour le club. En début de saison, l'objectif du club était de remonter en Ligue 2 et on se retrouve à jouer le maintien. Après sur le plan individuel, je joue plus que l'an passé (8 matchs de National, donc 5 comme titulaire, 1 but). Donc c'est mitigé. Je suis content de jouer davantage, mais les résultats ne me permettent pas de m'en réjouir.

L.D.B. : Lorsque l'on analyse les matchs et le parcours du SC Amiens, on se dit qu'il ne manque pas grand-

chose. Un peu de réussite, peut-être?

M.B. : Franchement, on a un bon groupe, mais c'est vrai qu'il nous manque toujours un petit quelque chose pour que la roue tourne du bon côté. Après, nous ne sommes pas là par hasard non plus, mais nous ne sommes vraiment pas en veine. À nous d'être humbles, de travailler encore plus pour que la roue tourne du bon côté lors des prochains matchs et pour arriver à sauver le club.

L.D.B. : Se dire que le Stade de la Licorne (inauguré en 1999 et d'une capacité de 12 000 places) accueillera peut-être des matchs de CFA l'an prochain, ça t'évoque quoi ?

M.B. : Franchement, c'est rageant. Pour le club et pour la ville, ça serait un énorme gâchis. Et pour nous, les joueurs, ça serait honteux, il ne faut pas se le cacher. Nous en sommes conscients, donc à nous d'assurer la survie du club, sur le terrain. Il reste quatorze matchs. On va s'en sortir, je le sais, on va s'en sortir.

L.D.B. : Ça commence dès demain soir (vendredi 21) par ce déplacement au Poiré-sur-Vie, un concurrent direct...

M.B. : Oui, il faudra faire un résultat. Concurrent direct ou pas, on doit prendre tous nos matchs comme des matchs de coupe. Et les gagner.

Propos recueillis par Camille Delourme

JEUNESSE

Le Podium d'expression culturelle à l'IFC le 8 mars

La plateforme d'émancipation des jeunes dénommée Podium d'expression culturelle, mise en place par l'association «Les stars du Congo», a choisi le 8 mars, date de la célébration de la Journée de la femme, pour tenir un événement autour de la place de celle-ci dans l'émergence du Congo.

Au programme de ce rendez-vous qui se tiendra à l'Institut français du Congo (IFC), danses, représentations de théâtre, musique et scénettes traiteront du thème «Femme du Congo que fais-tu pour l'émergence de notre pays?». Initiateur de l'événement, l'artiste Tonton Bienvenu veut que le Po-

dium d'expression culturelle soit un moyen d'enseigner les valeurs morales et civiques à travers les arts. «Le 8 mars les artistes évoqueront les aspects liés à la place de la femme dans le développement du Congo. Ils parleront, entre autres, de l'accoutrement indécent des jeunes filles. Mais l'objectif final est de trouver à travers ce divertissement des clés pour éduquer», a indiqué Tonton Bienvenu.

L'événement se tiendra en partenariat avec le Conseil national de la Jeunesse et le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique. Le but, précise Tonton Bienvenu, est de faire participer les jeunes artistes dans le com-

bat pour «l'éducation et la conscientisation des jeunes». Le 8 mars, il s'agira de la deuxième sortie de l'association «Les Stars du Congo» dans le cadre du Podium d'expression culturelle, concept novateur qui met aux prises artistes et jeunes autour d'un échange constructif. Le 14 février, jour de la Saint-Valentin, en effet, l'association a organisé à l'IFC, des spectacles dans le but de lutter contre les antivaleurs. Les messages largement diffusés à travers ces spectacles parlaient des changements de mentalité, de la lutte contre le VIH/sida et de la connaissance du statut sérologique.

Quentin Loubou

PARUTION

Stella Samba signe «Victimes de la société»

L'ouvrage relate les divers maux dont trop de personnes sont victimes: la prostitution, la légèreté des mœurs, la pandémie du sida, le chômage, les conflits ethniques et la pauvreté galopante.

Cet ouvrage de 272 pages, paru aux Éditions Edilivre à Paris, retrace la vie d'une mère et de sa fille, Rosie et Patti. Elles se livrent à la prostitution pour subvenir à leurs besoins. Elles s'adonnent à cette activité sans aucun désir mais n'ont toutefois aucune volonté pour s'arrêter. Atteintes du VIH/sida, cette nouvelle les bouleverse. Elles adoptent alors deux comportements diamétralement opposés. Rosie, la mère, culpabilise et regrette la vie qu'elle a menée, en se faisant du souci pour les personnes qu'elle a éventuellement contaminées. Patti, quant à elle, consciente de sa séropositivité, décide de prendre sa revanche sur la société, en contaminant volontairement le maximum de personnes avant qu'elle ne développe la maladie. Ces deux victimes se débattent dans l'horreur de la maladie, de la pauvreté et du sous-développement, et ne connaîtront la rémission qu'à leur mort.

Née à Pointe-Noire, en République du Congo, Stella Samba Dia Ndela est auteure de plusieurs publications, parmi lesquelles : *Rayons de soleil* ; *Amitié à distance* ; *Fleur* ; *L'amour Triomphe* ; *Piégés par les préjugés* ; *L'engrenage*.

Rosalie Bindika



GSA CAMAL VOYAGES

CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard. Email : resabzv@camair-co.net

Nos destinations : DOUALA – YAOUNDE – KINSHASA – COTONOU – ABIDJAN – LIBREVILLE
- N'DJAMENA – NGAOUNDERE - GAROUA – MAROUA - PARIS
3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI – JEUDI – DIMANCHE

Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74

PROFITEZ DE LA FLEXIBILITE ET
DES PETITS PRIX CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc

Brazza-Douala à partir de 114.200 fcfa ttc

Douala-Brazza à partir de 91.000 fcfa ttc

Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc

FOOTBALL

L'actualité des transferts des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Après plusieurs pistes et essais infructueux en Grèce, Turquie et Suisse, Prêche Mbounou s'est engagé en faveur du Lokomotiv Jõhvi, promu en première division estonienne. Il y a paraphé un contrat de quatre mois.

Un peu plus de trois mois après son dernier match avec le Tammeka Tartu, le 23 novembre, Prêche devrait retrouver les terrains le samedi 1er mars face à Flora. Son club est en effet en attente du feu vert de la fédération estonienne, qui se prononcera mardi prochain. Fort de ses 45 matchs sous le maillot de Tammeka Tartu entre août 2012

et novembre 2014, le milieu défensif congolais aura un rôle précieux à jouer dans l'opération de maintien de son nouveau club, le Lokomotiv Jõhvi, champion de deuxième division 2013.

Si Prêche Mbounou n'a pas enterré ses vellétés de départ dans un championnat plus coté, il disputera d'abord une quinzaine de matchs avec son club, auquel il est lié jusqu'au 17 juin prochain. Attaché au football estonien, il aura à cœur d'aider Jõhvi à engranger le maximum de points avant son départ.

En attendant, il fera ses premiers pas en match amical ce samedi face au FC Infonet. L'occasion pour lui de se concentrer sur le terrain et d'oublier une période de transferts ratée. Malgré des matchs-tests en Turquie et un passage en Grèce, en deuxième division, l'ancien joueur de Saint-Michel-de Ouenzé et de l'AC Léopards n'avait pas trouvé de point de chute à la hauteur de ses attentes. C'est finalement à 130 kilomètres de Tartu, sur les bords du golfe de Finlande, que Mbounou va rebondir, pas très loin de la frontière russe.

Camille Delourme

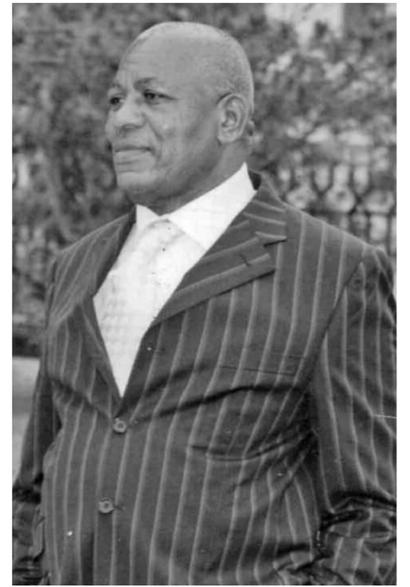


Prêche Mbounou s'est engagé en faveur du Lokomotiv Jõhvi, promu en première division estonienne (© DR).

In memoriam

25 février 2013
– 25 février 2014

Il ya un an jour pour jour que le Seigneur rappelait à lui Michel Ngatsongui. En ce jour mémorable, Paul Ngatsongui, Mme Ngatsongui Gisèle née Konou, ses enfants et ses petits enfants et la famille demandent à toutes celles et à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Que son âme repose en paix.

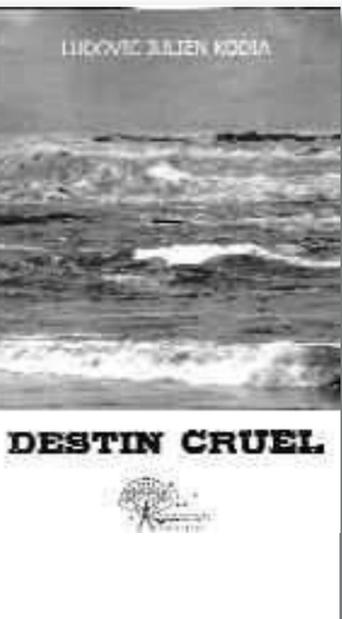
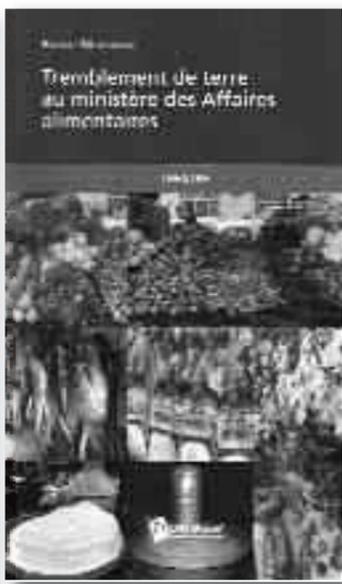


COMMUNIQUÉ

Rom Ando Daniel N'Gouala recherche sa maman Marie Claire Bossiguir, qui est sorti de l'hôpital psychiatrique du CHU de Brazzaville. Toute personne ayant vue cette personne est priée de contacter **Sideney Dongou** au Tél. : **06 620 10 93**



EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



FOOTBALL

Oscar Ewolo officialise sa retraite et intègre le staff de Brest

Près de dix-sept ans après ses débuts au sein de l'équipe première du SC Amiens, Oscar Ewolo ouvre un nouveau chapitre de sa vie dans le football. Désormais retraité, il vient d'intégrer le staff technique d'Alex Dupont au Stade Brestois. Celui qui avait été le capitaine de la formation bretonne lors de la montée en Ligue 1 a été présenté à la presse vendredi soir.

Pressentie depuis l'élimination des Diables rouges à Niamey, le 7 septembre 2013, la retraite d'Oscar Ewolo, 35 ans, est désormais officielle. Le milieu de terrain aux deux montées en Ligue 1, avec Lorient et Brest, a donc définitivement raccroché les crampons, dix-sept ans après ses débuts avec Amiens, le 5 avril 1997, face à Laval. Ironie du sort, c'est sous les couleurs de Laval qu'Ewolo aura disputé sa dernière saison, l'an passé. La boucle est donc bouclée pour le natif de Brazzaville aux 397 matchs professionnels dont 203 de Ligue 1.

La CAN 2000, deux montées en Ligue 1 et une finale de Coupe de France

Durant sa carrière en club, Oscar Ewolo a connu deux périodes fastes : la montée de Lorient en Ligue 1, à l'issue de la saison 2007 et la promotion de Brest en 2010. Dans les deux cas, le Congolais était un joueur essentiel et dans le Finistère, il était même le capitaine d'Alex Dupont, avec lequel Ewolo était très proche. International depuis 1999, le finaliste de la Coupe de France 2001, davantage passeur (9 passes décisives en pro) que buteur (4 buts, 1 en Ligue 1, 2 en Ligue 2 et 1 en sélection) était, avec Barel Mouko, l'unique rescapé de la CAN 2000.



Oscar Ewolo. (© Adiac)

Du Congo à Laval, un capitaine dans l'âme

Capitaine de la plupart des équipes dont il a porté le maillot, Ewolo rejoint désormais Alex Dupont qui lui a fait appel pour renforcer le staff du Stade Brestois. Ewolo y aura un rôle proche du vestiaire afin d'être un relai privilégié entre les joueurs et le staff. Ewolo sera chargé de partager son expérience du haut niveau et d'apporter un élan positif au sein

d'un groupe qui doute.

Aider un Stade Brestois à l'agonie

Relégué dix mois après le départ d'Ewolo, Brest est désormais au purgatoire avec une dangereuse place d'avant-dernier de Ligue 2 (quatre points de retard sur le premier non-relégable, mais deux matchs en retard à jouer). La tâche sera donc difficile pour le Pasteur Ewolo, qui conserve ses occupations pastorales à Lorient.

Oscar Ewolo : «J'aime fédérer»

À l'issue de sa présentation officielle, le désormais ancien joueur s'est confié sur le site internet du club breton : «C'est le président et le coach qui m'ont demandé de venir donner un petit coup de main. J'ai tout de suite été d'accord parce que j'apprécie le club, son histoire et j'y ai passé tellement de bons moments, trois années exceptionnelles. Je suis donc là au contact des joueurs, avec également un regard de su-

perviseur pour pouvoir communiquer mon expérience, tout ce que j'ai pu apprendre dans ma carrière de footballeur. Je veux faire ce que je sais faire, rester moi-même d'abord. Je suis quelqu'un qui mise beaucoup sur le relationnel et j'aime fédérer. On doit tous avoir les yeux focalisés sur le même objectif. Les joueurs et le staff ont pris une orientation et je vais m'aligner dessus.»

Camille Delourme

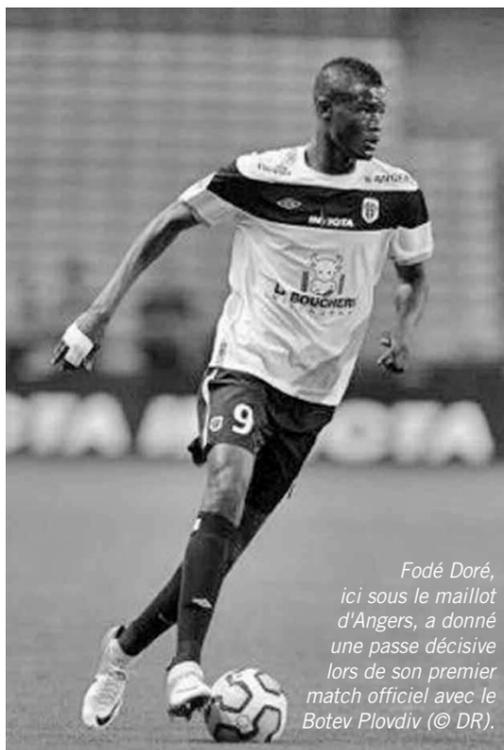
FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne : 26^e journée, 3^e division

Fin de série pour Hallescher, défait à Osnabrück (0-3). Invaincue en 2014, l'équipe de Francky Sembolo, titulaire et averti à la 59e, a sombré. En l'absence de Mouaya, laissé sur le banc, la défense d'Hallescher a été catastrophique, à l'image du troisième but adverse. Après cinq buts en quatre matchs, Sembolo est resté muet. Jamais servi dans de bonnes conditions, il n'a eu aucune occasion franche. Un coup d'arrêt pour Hallescher, qui recule à la onzième place. Bernard Itoua n'était pas dans le groupe d'Elversberg, court vainqueur du Wacker Burghausen (1-0). Un succès précieux puisqu'il permet à Elversberg d'accentuer son avance sur la zone rouge (4 points).

Angleterre : 27^e journée, 1^{re} division Titulaire, Thievy Bifouma a été remplacé à la pause lors du match



Fodé Doré, ici sous le maillot d'Angers, a donné une passe décisive lors de son premier match officiel avec le Botev Plovdiv (© DR).

nul concédé par West Bromwich Albion face à Fulham (1-1).

Steven Nzonzi est resté sur le banc lors de la défaite de Stoke City à Manchester City (0-1). Stoke City recule à la quinzième place et ne compte plus que trois longueurs d'avance sur Sunderland, premier relégable.

Angleterre : 33^e journée, 3^e division

Amine Linganzi n'est pas entré en jeu lors de la défaite de Gillingham sur le terrain d'Oldham Athletic (0-1). Gillingham est dou-

zième avec 38 points.

Azerbaïdjan : 23^e journée, 1^{re} division

Sans Bruce Abdoulaye, resté sur le banc, l'Inter Bakou concède le match nul 1-1 face à Bakou. Et manque l'occasion de doubler son adversaire du jour, troisième au classement avec deux points d'avance.

Ulrich Kapolongo n'était pas dans le groupe de Qarabag, tenu en échec à domicile par Simurq (0-0). Qarabag reste toutefois en tête du classement.

Belgique : 27^e journée, 1^{re} division

Sans Francis Nganga, en phase de reprise, Charleroi renoue avec la victoire en battant Zulte-Waregem (3-2).

Belgique: match en retard de la 26^e journée, 2^e division

Maël Lépicier était titulaire lors de la victoire d'Antwerp à Virton (0-3).

Bulgarie : 24^e journée, 1^{re} division

Première apparition officielle réussie pour Fodé Doré sous le maillot du Botev Plovdiv face au leader, Ludogorets (2-2). Associé au Tunisien Younes, avec lequel il évoluait au Petrolul Ploiesti, l'ancien Angevin s'est rapidement distingué par un bon centre pour le Tunisien, trop court pour l'offrande. Battu de la tête sur l'égalisation adverse, Doré a offert une passe décisive, parfait plat du pied gauche dans la profondeur, pour Younes, auteur d'un doublé. Le Botev reste à quatre longueurs du podium et à quatorze points du leader.

Écosse : 26^e journée, 1^{re} division

Toujours privé de Steven Mouyokolo, le Celtic s'impose tranquillement sur le terrain de Heart of Midlothian (2-0). Accentuant encore davantage son avance sur le deuxième (+24).

Camille Delourme

OPPOSITION

Samy Badibanga en action de lobbying au Parlement européen

Intervenant dans une conférence-débat à Bruxelles, le président du groupe parlementaire UDPS et alliés a dépeint un tableau quasi apocalyptique de son pays tout en prévenant sur les risques d'une parodie d'élections que s'apprêterait à organiser la Céni sous la houlette de l'abbé Malu Malu.

Le président du groupe parlementaire UDPS et alliés, Samy Badibanga, séjourne depuis quelques temps en Belgique invité par le député socio-démocrate allemand Norbert Neuser. L'occasion était belle pour cet opposant de livrer la perception du groupe parlementaire UDPS et alliés par rapport aux enjeux politiques de l'heure. Animant une conférence-débat sous le thème « RDC, quel avenir ? », l'opposant congolais a dépeint un tableau quasi apocalyptique de son pays où rien, selon lui, ne marche. Salaires impayés, un panier de la ménagère inacces-

sible, un chômage endémique frôlant les 95% , etc., il n'a nullement ménagé le gouvernement dans ses envolées oratoires au Parlement européen. Tant en externe qu'en interne, le pays est appelé à gérer plusieurs fronts, a-t-il précisé d'emblée. Agressé par ses voisins parmi lesquels le Rwanda dont on connaît les visées expansionnistes vis-à-vis de la RDC, cette dernière fait également face à un front intérieur caractérisé notamment par le manque de légitimité des institutions.

Poursuivant sur la même lancée, le député Samy Badibanga a tiré la sonnette d'alarme en prévenant sur les risques d'une parodie d'élections que s'apprêterait à organiser la Commission électorale nationale indépendante (Céni) sous la férule de l'abbé Malu Malu. Il a exprimé sa totale désapprobation de la feuille de



Samy Badibanga

route électorale présentée par la Céni pour le cycle électoral 2013-2016 avec, en toile de fond, l'élection des députés provinciaux au scrutin indirect. Ceci, a-t-il fait savoir, « n'est ni plus, ni moins qu'un mépris de la Constitution qui dit

en son article 197 que les élections provinciales se déroulent au suffrage universel direct ». Samy Badibanga a souligné que la Céni est obligée de s'adapter à la Constitution et non chercher à adapter la Constitution à sa vision. Or malheureusement, c'est ce à quoi l'on assiste avec les décisions cavalières que prend l'abbé Malu Malu qui préparerait, d'après l'orateur, le lit de la fraude électorale. D'où son plaidoyer au niveau de tous les partenaires internationaux de la RDC dont l'Union européenne pour qu'ils soient sensibilisés et qu'ils ne se laissent pas piégés par la Céni dans son obstination à triquer les scrutins.

Évoquant la question du gouvernement de cohésion nationale, Samy Badibanga a dénoncé la manière peu cavalière dont s'étaient déroulées les concertations nationales au mépris des prescrits de l'Accord-cadre qui recommandait une réconciliation et une ouver-

ture démocratique et des préalables posés par l'opposition. Cependant, Samy Badibanga qui voit d'un mauvais œil la création de la plate-forme « *Opposition républicaine* » sous la houlette de Léon Kengo wa Dondo pense qu'une telle initiative ne procède que de la volonté de ses membres d'entrer dans le gouvernement de cohésion nationale en gestation. Ceci, pour lui, constitue un signe supplémentaire qui confirme le fait que « *les prétendues concertations n'étaient finalement que des arrangements pour permettre à certains assoiffés du pouvoir de revenir aux affaires* ».

Enfonçant le clou, il a décrié l'amnistie récemment votée au Parlement qu'il considère comme discriminatoire parce que ne concernant qu'une infime catégorie des personnes et laissant de côté des opposants tels que Diomi Ndongala, le pasteur Kuthino, etc.

Alain Diasso

COMESA

La RDC prend la présidence du conseil des ministres

L'Éthiopie occupe la vice-présidence et l'Ouganda (président sortant), le poste de rapporteur.



La photo de famille du conseil des ministres du Comesa

À l'occasion de l'ouverture des travaux de la 32^e session du conseil des ministres du marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa) au Grand Hôtel Kinshasa, le chef de la diplomatie congolaise, Raymond Tshibanda, a pris le bâton de commandement de la présidence dudit conseil pour une année. Il a exprimé la gratitude du gouvernement congolais aux pays membres pour la marque de confiance témoignée à la RDC dans la conduite des travaux du Comesa durant les douze mois à venir.

Le ministre congolais des Affaires étrangères a réaffirmé l'engagement du gouvernement congolais pour le maintien du dynamisme de la présidence sortante ainsi

que la consolidation et l'approfondissement des efforts de l'intégration économique. Dans son discours d'ouverture du conseil des ministres, le chef de la diplomatie congolaise a invité les délégués des États membres à faire une introspection individuelle et collective pour prendre au sérieux la problématique de l'intégration économique régionale. Il a, à cette occasion, plaidé pour le respect des engagements en rapport avec la mise en œuvre effective de cette intégration économique régionale qui doit se muer, en juin 2015, en une zone de libre échange opérationnelle.

Raymond Tshibanda a aussi fait remarquer les exigences d'un marché commun, notamment celles en rapport

avec la circulation des biens, des services et des investissements des capitaux dans différents secteurs. Il a, par ailleurs, souligné l'importance de disposer d'un mécanisme transparent de mise en œuvre des programmes sectoriels de cette organisation régionale. D'où la nécessité du respect des engagements pris par les États membres.

La RDC a été élue à la présidence du Comesa, l'Éthiopie en occupe la vice-présidence et l'Ouganda (président sortant), le poste de rapporteur. Le thème retenu en 2014 : « *Consolidons les échanges intra-Comesa en développant les micro, petites et moyennes entreprises* ».

Jeannot Kayuba

L'AN 1 DE L'ACCORD-CADRE D'ADDIS-ABEBA

Le MNS salue l'exécution des engagements du gouvernement pris par la RDC

Pour cette structure, ces actions se conforment à la feuille de route qui a été élaborée et qui est suivie par elle.

La RDC et ses partenaires ont fêté, le 24 février, le premier anniversaire de l'Accord d'Addis-Abeba. Dans le cadre de cette célébration, le Mécanisme national de suivi (MNS) a organisé une conférence-débat dans la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères, à Gombe.

Cette activité a mis en face des membres du représentant adjoint du secrétaire général de l'ONU, du représentant du chef de l'État au sein du MNS et du coordinateur du MNS, le corps diplomatique accrédité en RDC, les députés et sénateurs, les membres du gouvernement, les étudiants des universités et instituts supérieurs de Kinshasa ainsi que les autres composantes des forces vives de la Nation.

Les retrouvailles ont permis au représentant adjoint du secrétaire général des Nations unies, Abdallah Wafy, au représentant du chef de l'État au sein du comité exécutif du MNS, le général Kalume, et au coordinateur du MNS, François Mwamba Tshishimbi, d'établir un bilan de l'exécution des engagements pris par la RDC ainsi que les différentes parties prenantes à cet accord. « *Ces progrès sont encourageants et il faut les capitaliser* », a souligné le représentant adjoint du SG de l'ONU en RDC. Il a souligné un retour progressif de la paix dans les provinces de l'est du pays, avant de réitérer l'engagement des systèmes des Nations unies à accompagner la RDC dans la recherche de la paix et dans son développement.

Le représentant du chef de l'État, le général Kalume, a relevé les avancées et les produits récoltés par rapport aux engagements pris notamment par le gouvernement congolais. Il y a notamment l'effet de dissuasion, le plan d'actions détaillées, le renforcement de la coopération, etc. L'intervention du coordinateur du MNS, François Mwamba, a consisté en la présentation du contenu et de l'architecture de l'Accord-cadre ainsi que sur la mise en œuvre des prescrits de cet instrument.

Une interaction constructive

Les exposés et les échanges qui s'en sont suivis ont permis de relever les avancées enregistrées dans la recherche de la paix dans l'est du pays ainsi que le développement de la RDC. Tous les intervenants ont noté les avancées enregistrées. « *Des défis énormes et des attentes jonchent le parcours de la RDC dans la nécessité de mise en œuvre de l'Accord-cadre* », a souligné François Mwamba.

À en croire le coordinateur du MNS, parmi ces défis, il y a notamment l'élaboration des plans de mise en œuvre de l'accord et les plans sectoriels, qui nécessitent des moyens conséquents et une approche globale. Mentionnant le plan de mise en œuvre des déclarations de Nairobi qui ont consacré la fin de la guerre à l'Est, François Mwamba dit : « *Conformément à la feuille de route élaborée et suivie par le MNS quant à ce, le gouvernement est en train d'exécuter avec diligence ses engagements* ».

Par ailleurs, le coordinateur du MNS, qui a relevé la promulgation de la loi portant amnistie et des contacts préalables au rapatriement des ex-combattants M23 qui sont en cours, a noté que dans le cadre des engagements de paix, la réinsertion ne concerne pas ceux qui ont pris des armes. « *Il n'y a plus de place au sein de l'armée congolaise pour les bandits. Ces projets concernent les communautés* », a-t-il précisé, en soulignant la poursuite de la collaboration entre les partenaires de la RDC qui fait qu'en fin mars, le pays puisse se doter d'un Plan d'action global, correspondant à la mise en œuvre de tous ses engagements nationaux.

Lucien Dianzenza

RDC

L'Unicef à la recherche de 125,9 millions de dollars américains

La somme permettra à cette agence onusienne d'apporter une assistance humanitaire à 8215600 personnes dont 6848000 enfants affectés par les urgences humanitaires en République démocratique du Congo (RDC) en 2014.

L'appel de l'Unicef est lancé aux bailleurs de fonds et autres personnes de bonne volonté. Les fonds qui seront ainsi réunis appuieront l'action d'urgence multisectorielle de l'Unicef et de ses partenaires, ainsi que le renforcement des capacités des communautés afin de faire face à des futurs chocs. Les contributions à l'appel de l'Unicef/RDC en 2014 permettront à l'organisation de poursuivre le travail réalisé en 2013, année durant laquelle les résultats probants ont été obtenus. Grâce au financement de 2013, plus de 1,22 million de personnes affectées par le conflit ont reçu une assistance d'urgence en articles ménagers essentiels. Elles ont également bénéficié des services de santé, d'éducation, d'eau et d'assainissement à travers le mécanisme de Réponse rapide aux mouvements de population (RRMP).

Grâce au RRMP, près de 70% de l'aide en articles ménagers essentiels ont été distribués aux populations vivant à l'est de la RDC. 4 804 enfants ont été sortis des forces et groupes armés et ont reçu une assistance; 12 247 survivants de violences sexuelles et basées sur le genre ont été identifiés et ont eu accès à une réponse globale, dont 3 827 enfants (3 748 filles et 79 garçons); la réponse d'urgence en eau et assainissement aux épidémies de choléra a atteint 2,5 millions de personnes; et



L'unicef préoccupé par l'amélioration des conditions de vie des enfants congolais

11,2 millions d'enfants âgés de 6 mois à 10 ans ont bénéficié de campagnes de vaccination contre la rougeole.

Les enfants toujours victimes des violences

Lors du lancement de l'appel mondial de l'Unicef pour assister des milliers d'enfants vulnérables notamment en RDC, le directeur des programmes urgences de l'Unicef, Ted Chaiban, a insisté sur le fait que les enfants constituent toujours « le groupe le plus vulnérable en situation d'urgence, faisant face à des risques élevés de violence, d'exploitation, de maladie et de négligence ». cependant, reconnaît-il, quand les soutiens sont disponibles, nous pouvons améliorer leurs conditions de vie.

En ce moment où des gros titres sont essentiellement consacrés aux crises de la République Centrafricaine, du Sud-Soudan et de la Syrie notamment, Chaiban révèle que d'autres si-

tuations nécessitent aussi un financement et une assistance humanitaire immédiats comme la RDC.

Tout en saluant les efforts du gouvernement de la RDC pour atteindre une paix durable, la représentante de l'Unicef en RDC, Barbara Bentein, souligne que la crise humanitaire n'est pas encore terminée. À cause de cette situation, fait-elle savoir, 2,9 millions de personnes, dont près d'un million et demi d'enfants, sont toujours déplacés à l'intérieur du pays. « Le conflit continue de provoquer des mouvements de populations et de mettre les enfants en danger de graves violations de leurs droits », regrette-t-elle tout en indiquant que l'Unicef et ses partenaires sont prêts à répondre aux besoins des enfants de la RDC. Mais pour assurer une action efficace tout au long de l'année 2014, « nous avons besoin de financements fiables », déclare-t-elle.

Aline Nzuzi

ROUGEOLE

MSF appelle au renforcement de la vaccination de routine

L'ONG propose également le rattrapage pour enrayer l'épidémie et maintenir un niveau vaccinal suffisant afin de limiter la mortalité.

Maladie potentiellement mortelle chez l'enfant lorsque la prise en charge n'est pas efficace, la rougeole est évitable par la vaccination. L'ONG Médecins sans frontières (MSF), qui a déjà vacciné plus d'un million d'enfants sur l'ensemble de la RDC, constate cependant que la vaccination de routine n'est pas suffisamment répandue pour empêcher les flambées épidémiques et les campagnes de rattrapage sont insuffisantes. « Même si des efforts ont été faits en 2013 par tous les partenaires pour augmenter la qualité des campagnes de vaccination, cela est encore loin d'être suffisant. Des moyens doivent être déployés davantage pour vacciner plus, toute l'année, pour les campagnes de rattrapage, mais aussi lors de la vaccination de routine », a expliqué le coordonnateur médical de MSF, le Dr Kyrousis, qui souligne également la nécessité de protéger les nourrissons. « Idéalement, tous les nourrissons doivent être vaccinés dans leur première année, dans les centres de santé. Mais ils doivent également recevoir une seconde dose du vaccin, indispensable pour leur assurer une protection complète contre la maladie. Pour l'instant, au Congo, ça ne peut se faire que via les campagnes de suivi. Il faut donc organiser des campagnes de vaccination régulières comme décrit dans la stratégie d'élimination de la rougeole. C'est indispensable », rappelle-t-il.

Une vaccination de qualité

MSF insiste sur la qualité de vaccination qui est un enjeu crucial pour s'assurer que tous les enfants reçoivent un vaccin efficace, grâce à des moyens logistiques appropriés, y compris la chaîne de froid pour conserver les vaccins à bonne température. Aussi faut-il s'assurer que la planification des activités de vaccination respecte les spécificités de chaque zone de santé.

Pour rappel, la rougeole a causé la mort de 4500 personnes en RDC, particulièrement des enfants de moins de 5 ans. Une enquête rétrospective réalisée par le centre de recherches épidémiologiques de MSF à Aketi dans le Bas-Uélé (Province Orientale), a montré que sur 35% des enfants de moins de cinq ans qui ont contracté la maladie, 7% en sont décédés. Dans la zone de santé, 11780 personnes ont été traitées par cette ONG qui vaccine sans relâche dans toutes les provinces du pays depuis 2010, aussi bien dans les zones confrontées à des flambées épidémiques qu'auprès des populations déplacées. En 2013, MSF a vacciné plus d'un million cent mille enfants dont l'âge varie entre 6 et 15 ans. Cette organisation médicale internationale a également pris en charge près de trente mille patients de la rougeole, principalement des enfants et quelques adultes.

Gypsie Oïssa Tambwe

Avis d'appel d'offres – Sans pré-qualification

Ministère provincial de la Santé, affaires sociales et actions humanitaires

No: 003/AOI/MF/SAN.AFF.&ACHUM/13

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés paru sur le site Internet de l'ARMP en date du 19/09/2013.

2. Le ministère provincial de la Santé, affaires sociales et actions humanitaires a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement 2013 des fonds, afin de financer la Lutte contre le paludisme dans la ville de Kinshasa, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché : Acquisition des matériels et produits de Lutte contre le paludisme dans la ville province de Kinshasa N° :003/AOI/MF/SAN.AFF.&ACHUM/13.

3. Le ministère provincial de la Santé, affaires sociales et actions humanitaires sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir 1200 pulvérisateurs à dos pour la désinsectisation ainsi que un lot de 8000 litres de concentré des pesticides biologiques biodégradables (larvicides et adulticides) à Kinshasa dans un délai maximum d'un mois à partir de la date de la signature du contrat.

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert, tel que défini dans la loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du ministère provincial de la Santé, affaires sociales et actions humanitaires, Vital Kabuiku Bitolo, vitakabuiku@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Hôtel du gouvernement provincial de Kinshasa, troisième étage, local D2, sise Av. Colonel Ebeya n°1575-Kinshasa-Gombe, République démocratique du Congo de 8h00 à 15h00 heures GMT.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Exigence financière

Le candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Bilan certifié des trois dernières années
- Chiffre d'affaire moyen annuel
- Extrait bancaire récent
- Attestation fiscale à jour
- Une garantie d'offre d'un montant de

vingt-deux millions trois cent vingt mille francs congolais

Exigence technique et expérience

Le candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :

- Attestation de service rendu dans ce domaine dans le monde
- Liste des marchés similaires exécutés par le candidat durant les trois dernières années
- Autorisation de mise sur le marché des produits
- Dossier technique de chaque produit/machine
- Preuves de disponibilité des experts pouvant assurer la formation et la maintenance des équipements

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Hôtel du gouvernement provincial de Kinshasa, troisième étage, local D2, sise Av. Colonel Ebeya n°1575-Kinshasa-Gombe, République démocratique du Congo contre un paiement non remboursable de 750 000 FC. La méthode

de paiement sera le cash. Le document d'appel d'offres sera retiré sur place.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Hôtel du gouvernement provincial de Kinshasa, troisième étage, local D2, sise Av. Colonel Ebeya n°1575-Kinshasa-Gombe, République démocratique du Congo au plus tard le 13/03/2014 à 15h00 GMT.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Hôtel du gouvernement provincial de Kinshasa, troisième étage, local D2, sise Av. Colonel Ebeya n°1575-Kinshasa-Gombe, République démocratique du Congo 30 minutes après la clôture du dépôt des offres. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de vingt-deux millions trois cent vingt mille francs congolais.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

THÉÂTRE

Roland Mahauden satisfait de la tournée sur Les Travaux d'Ariane

Au tarmac des auteurs, à la fin de la cinquième représentation de sa dernière création, le metteur en scène, s'est dit fier de la pièce 100% africaine, créée et répétée à Kinshasa avec une technique entièrement locale.

La tournée avait débuté au Burundi car, comme l'a expliqué Roland Mahauden, « c'est bien souvent là que se passent des choses abominables » et le concours d'Albinos sans frontières dont est membre Platini était appréciable. Les Travaux d'Ariane a été accueilli assez positivement aussi bien dans les centres des jeunes qu'à l'Institut français de Bujumbura. Après le Burundi, Bukavu, Goma et Kisangani, Kinshasa a connu à son tour sa dernière représentation le 22 février au Tarmac des auteurs à Kintambo. Si Roland s'est dit « fier du résultat », il n'en espère pas moins « une évolution positive de l'attitude à l'égard des albinos ».

Le but assigné, pense le metteur en scène belge, « est atteint » dès lors qu'un étudiant, par exemple, après avoir reconnu que la simple vue d'un albinos le poussait à changer de trottoir question d'éviter toute proximité se ravise sur sa façon de faire. La pièce Les Travaux d'Ariane ne parle pas que des albinos mais aussi de l'enfance, mieux il



Roland Mahauden entouré de Dada Kahindo et King Plata

y est évoqué la question de la différence. Certes, comme l'a reconnu le metteur en scène, « les problèmes auxquels doivent faire face les albinos à Kinshasa ne sont pas aussi difficiles que ceux connus en Tanzanie et au Burundi », comme le décrit la pièce. C'est vrai que dans ces pays-là, il arrive qu'ils soient « assassinés ou mutilés, comme c'est dit dans le spectacle mais au-delà, il est question de différence et de l'attitude face à cette catégorie de personnes ». Sorte de mise en garde générale sur la différence axée sur cette problématique mais aussi à l'égard des enfants. Car, soutient-il, il existe malgré tout une certaine discrimination dans les Kasai et en Province Orientale. Les handicaps au niveau de la vue et dermatologique s'ajoutent aux difficultés que rencontrent les albinos notamment pour trouver du travail.

Une question d'attitude

Les Travaux d'Ariane se joue entre deux drames. Celui du début a pour acteur Démokoussé qui, anticipant les moqueries de la société et les qu'en-dira-t-on, tue la fillette albinos que venait de mettre au monde Ariane l'étouffant sous un oreiller, et celui de la fin met Ariane au cœur de l'action, déroutée par ce geste, elle tue à son tour Démokoussé par étouffement en s'asseyant sur sa bouche. Pour le metteur en scène, Les Travaux d'Ariane est « un spectacle qui veut interroger le public et n'a pas la prétention de lui imposer son point de vue ». Les faits sont exposés de sorte qu'à la fin de la pièce, « le spectateur se pose la question : Quelle est mon attitude à moi vis-à-vis des albinos, de la différence ? » Une pièce qui emboîte le pas à Albinos sans frontières au Burundi ou à la Fondation Mwimba Texas en RDC pour l'intégration sociale des albinos et revendications pour leur accès aux soins.

Roland avoue avoir eu fort à faire pour l'adaptation de la nouvelle de Caya Makhélé Les travaux d'Ariane au théâtre. Les passages du coq à l'âne, il y en a pas mal, « des choses qui peuvent parfois paraître décalées » l'effort était « de créer des passerelles » pour la rendre plus digeste. En effet, il s'agit à la base d'un monologue auquel le metteur en scène a rajouté sa part de créativité en faisant accompagner Ariane, la comédienne kinoise Dada Kahindo, d'un albinos, le Burundais Platini, alias King Plata. Et l'incrustation dans le décor de photos de Patricia Willocq y mêle une note plus belle encore. « Le fait d'avoir suivi un chanteur albinos de talent sur scène ça apporte quelque chose de positif. Le spectacle n'est pas écrit tel qu'il est présenté, avec un personnage albinos sur la scène », son rôle étant de ponctuer les sentiments du personnage à des moments particuliers de la pièce. Mais encore, c'est lui qui en donne le ton au début et la note finale de manière assez joyeuse à chaque fois. Un plus pour le spectacle d'autant plus que le public est entraîné par le talent du chanteur.

Nioni Masela

MUSIQUE

Ferré Gola invité au Femua

La septième édition du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Femua), organisé chaque année par le groupe Magic System, aura lieu du 1er au 6 avril prochain.

L'artiste Ferré Gola a assisté à la cérémonie de lancement du Femua qui s'est déroulée, le 13 février, au siège de l'Unesco à Paris. La conférence de presse de lancement a été animée par Salif Traoré, alias A'Salfo, le leader du groupe musical Magic System et commissaire général du festival. « Parmi les critères sur lesquels nous invitons les artistes, il y a bien entendu le talent, mais ce n'est pas tout; il faut qu'ils incarnent aussi des valeurs aux yeux de la population et des jeunes », a notamment expliqué le commissaire général du Femua.

En dehors du chanteur congolais, quinze autres artistes africains prendront part à cette nouvelle édition : Alpha Blondy de la côte d'Ivoire; Amadou et Mariam du Mali; Le rappeur Youssoupha de la France; la chanteuse Lady Ponce du Cameroun; Maxy Sedumedi du Botswana; Sana Bob du Burkina Faso; Geydu Blay Ambolley du Ghana; Fodé Baro de la Guinée ainsi que les artistes de la Côte d'Ivoire Nigui Saff K-dance; Pierrette Adams; Espoir 2000; Debordo DJ; Surchocs, Hamed Farras et Affou Keita. Cette année, en plus du village d'Anoumabo



Ferré Gola et Lady Ponce aux côtés du commissaire général du Femua, A'Salfo

dans la commune de Marcoray, la commune de Yopougon abritera le concert de clôture. Plus de cent cinquante concerts gratuits, apprend-on, seront offerts au public durant le festival.

Événement culturel et social

L'édition 2014 du Femua comporte plusieurs innovations notamment des ateliers au cours desquels des experts échangeront avec des jeunes, des conférences autour de la convention sur la libre circulation des artistes ainsi que la formation aux métiers de la mode. Par ailleurs, dans le volet social, une école maternelle sera inaugurée à Anoumabo le 7 avril prochain. D'autres artistes congolais ont pris part à ce festival auparavant notam-

ment JB Mpiana et Werrason.

Le Femua est un événement culturel qui se déroule durant la semaine pascale dans le village d'Anoumabo, un des quatre-vingt-treize villages qui forment le district d'Abidjan, peuplé de 6 millions d'habitants. C'est un festival de musique, de danse et d'humour qui donne également lieu à des actions sociales au bénéfice du quartier Anoumabo en vue de son développement. Le Femua a été organisé pour la première fois en 2008 sur la rue principale d'Anoumabo, plus précisément au quartier général du groupe Magic System. Il mobilise de milliers de personnes à chaque édition.

Patrick Kianimi

MUSIQUE ET DANSE

Les Nuits des percussions reviennent sur scène

Après le succès rencontré l'an dernier à la même période, la Sanza et le Centre Wallonie-Bruxelles récidivent cette année avec l'organisation de la seconde édition de la rencontre les soirées de jeudi et de vendredi.

Ça s'annonce chaud au Centre Wallonie-Bruxelles (CWB) les 27 et 28 février. La Sanza et le CWB parlent de « deux folles soirées », elles ne semblent pas avoir tort. Le souvenir des précédentes, organisées en prélude au festival Mbonda-Éléla comme celles à venir, en conforte plus d'un sur le sujet. Les percussions seront reines lors de ces nuits qui seront agrémentées par quatre groupes de percussions, dont la compagnie Le Musée d'art de Brazzaville.

L'affiche en majorité locale laisse à penser que les Nuits de percussions résonneront bien fort. Djek Dance ouvrira le bal la première

soirée. Les tenues simples mais très colorées des filles du groupe ajouteront assurément à l'ambiance, signale déjà l'organisation. Il n'en ira pas moins de leur jeu chorégraphique et de leur manipulation experte des tam-tam. Un spectacle qui promet d'être attrayant, d'autant plus qu'elles font jeu égal avec leurs compères masculins. Groupe Longo prévu en dernier à l'ouverture devrait garder en haleine le public pour le lendemain. En effet, les jeunes percussionnistes qui le composent ont une réputation d'artistes talentueux. Les tam-tam n'étant pas les seuls instruments dont ils font usage, ils promettent de porter l'assistance à la découverte de rythmes diversifiés en y ajoutant notamment xylophones et flûtes. Musée d'art de Brazzaville n'est plus à présenter. Compté parmi les meilleurs de la première édition des Nuits des percussions et

de Mbonda-Éléla, le groupe est devenu familier. Les quinze percussionnistes annoncés, femmes et hommes compris, vont mener la danse et donner le ton le vendredi 28 février. Ngoma n'tela, lokolé, cloches artisanales, pétegué et bambous seront mis à contribution pour leurs sonorités traditionnelles à assortir avec les instruments modernes à l'instar du piano, de la guitare rythmique et de la guitare basse.

Nsango Mbonda donnera la note finale des Nuits de percussions. Le spectacle de clôture promet d'être riche en sons et en couleurs. Il ne faudra pas s'attendre à moins que cela des six percussionnistes qui manient avec aisance le tam-tam, leur instrument favori. Leurs corps bariolés aux couleurs du drapeau national font leur effet à tous les coups. De plus, la chorégraphie de Nsango Mbonda s'apparente plus à l'acrobatie qu'à la danse. De l'exercice, il n'en manquera pas avec ces artistes qui s'emploient à tourner, sauter et revolver. La synchronie des mouvements qu'ils exécutent finit de mettre une touche d'élégance à la chorégraphie présentée dans « une esthétique artistique hors du commun », souligne l'organisation. Les nuits de percussions, entrée gratuite, sont des rendez-vous à inscrire dans son agenda, conseille le centre culturel belge.

N.M.



Un extrait de la prestation de Musée d'art au festival Mbonda-Éléla. (© Kokolo)

DIVISION 1

Match DCMP-V.Club arrêté, succès de Mazembe sur Lupopo

Le derby très attendu de la 10e journée du groupe B du championnat national de football –Division 1- entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et l'AS V.Club s'est achevé en queue de poisson, le 23 février, au stade Tata Raphaël de la Kethule de Ryhove de Kinshasa. Les supporters du DCMP ont été à la base de l'interruption de la partie.

On jouait la 55e minute lorsque l'arbitre de la partie a accordé un coup franc à V.Club pour une faute de main de Lofa à l'entrée gauche de la surface de réparation du DCMP. Le milieu relayeur international Chiquito Lema Mabidi a somptueusement expédié le cuir dans les buts du gardien de but Nke du DCMP. Après ce but pourtant régulier, les fauteurs de troubles ont commencé à balancer des projectiles sur l'aire de jeu, certains d'entre eux s'en sont pris aux sièges et aux grilles séparant les



Dido Bafola de V.Club et Yannick Mbidi de DCMP

tribunes du stade Tata Raphaël récemment réfectionnés dans l'optique des matchs des équipes de Kinshasa engagés en compétitions

africaines inter-clubs. D'autres supporters en furie ont tenté d'envahir la zone neutre.

Face à ce début de débordement, les policiers commis à la sécurisation du match ont lancé des gaz lacrymogènes dans les tribunes d'où émanaient les troubles. Et cette confrontation, la première entre les deux clubs depuis 20 ans dans ce stade mythique de Kinshasa, a finalement été interrompue dans la confusion. On attend les sanctions de la Ligue na-



Troubles au stade Tata Raphaël lors du match entre DCMP et V.Club

tionale de football qui fait montre d'un peu de respect de textes depuis l'avènement de Simon Kayoyo à la tête de son comité de gestion. En attendant la décision de l'instance organisatrice de la Division 1, V.Club est deuxième dans ce groupe B avec 18 points, mais avec

Mazembe dominateur... Alors que le derby de Kinshasa allait à son terme, au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi, le choc de la 10e journée du groupe A de la Division

trois matchs en retard par rapport à Sanga Balende qui mène la barque avec 23 points. DCMP (13 points) est quatrième du groupe avec le risque de perdre le match par forfait à cause de ces échauffourées occasionnées par ses supporters, derrière Lubumbashi Sport.

éternel rivaux des Cheminots. Mazembe renforce son leadership de ce groupe A avec désormais 27 points. Les Corbeaux sont suivis des Salésiens de Don Bosco qui comptent 16 points (+8) grâce à leur large victoire, le 22 février, à Lubumbashi de six buts à zéro sur les Monstres d'Elima de Matadi. Le Zimbabween Carrington Gomba (16' et 42'), Ushindi (32'), le Zambien Luka Lungu (35'), Tardeli Ilunga (75') et Hervé Kamba (78') ont marqué pour Don Bosco. Lupopo est troisième avec également 16 points, mais un goal average de +1.

L'AS Nika de Kisangani s'encastre à la quatrième place avec 14 points après sa précieuse victoire sur Dauphins Noirs de Goma par un



Salomon Asante (20) buteur contre Lupopo le 23 février

but à zéro, le 22 février, au stade Lumumba de Kisangani. Pignol Moikina inscrivait l'unique but de la partie. Elima (10 points) est cinquième, suivi du FC MK (8 points), de Dauphins Noirs (7 points), et Makiso (3 points).

Martin Enyimo

EDEN

Le Congo a besoin d'être orienté

« Le peuple a besoin de connaître la volonté de Dieu pour ne pas courir vers la ruine », ainsi se résumait le discours de Clovis Santu à l'adresse de près d'un millier de personnes réunies le 23 février pour la réunion de prière populaire mensuelle instituée par feu Alain Moloto en face du Stade des Martyrs.

Suite de son exhortation du 26 janvier, le bref propos du coordinateur du comité directeur d'Ensemble pour la délivrance du Congo (Eden) à l'occasion du rendez-vous comptant pour le mois de février était formel : « Le moment est venu de délivrer le message de Dieu ». La foule rassemblée encore une fois sur le terrain vague longeant le Boulevard Triomphal s'est vu lancer un appel par Clovis Santu. « Il faut que les prophètes se lèvent et parlent » a-t-il vivement encouragé s'adressant à ceux qui ont reçu un message

particulier de la part du Très-Haut pour la RDC.

La prise de parole que Clovis Santu décrit, somme toute, comme un acte de sang-froid, est une recommandation sans appel. « L'heure est venue de bannir la peur. Le moment est venu de parler, de délivrer le message de Dieu, déclarer des choses pour l'accomplissement de sa parole. Car Dieu est derrière la parole de ses serviteurs », a-t-il déclaré. Ce dont a besoin le Congo, n'a-t-il pas cessé de dire, c'est « quelqu'un qui peut rassembler le peuple ». En référence à un épisode biblique bien connu des chrétiens, il a affirmé : « On a besoin d'un Élie pour que l'autel de Dieu soit rebâti. Élie a d'abord rassemblé le peuple avant de bâtir avec lui et pour que la Nation se lève, il faut qu'un prophète se lève, qu'Élie parle ». Et Clovis Santu d'ajouter : « Cet homme est prêt mais a peur de parler ».

Parler reviendrait à dénoncer le mal autour de soi, prendre le parti de « défier les systèmes » qui ont miné le pays certes, mais bien plus, de faire connaître les directives divines. Clovis soutient donc ici que « le peuple a besoin d'être orienté pour savoir par où passer ». S'il est ultime que se lève un nouvel Élie, qui soit un personnage aussi important qu'il l'était dans l'Ancien Testament, considéré comme le plus grand des prophètes entre Moïse et Jean-Baptiste, il en faut deux autres encore. En effet, Moïse dont le rôle était crucial pour la sortie d'Égypte, mais aussi Nathan, c'est-à-dire quelqu'un qui entre dans la présence de Dieu et dans la cour du roi en usant de sagesse sont aussi importants.

La pensée de Clovis Santu s'inspire de l'expérience du peuple de Dieu dont le récit trouverait écho dans celui de la RDC. « À chaque



Clovis Santu lors de l'exhortation du 23 février

période de la vie d'Israël, il fallait qu'un prophète se lève et cela n'a pas changé. Le moment est favorable pour parler de la part de Dieu pour que les choses changent », a-t-il dit alors. Le silence des chrétiens, croit-il, ne contribue à rendre les choses meilleures mais bien au contraire à mener à la perte de la Nation congolaise. Ainsi, pour que

le Congo redevienne aussi puissant qu'il était autrefois, mieux qu'il reflète toute la grandeur dont Dieu l'a investi, il convient de considérer cet aspect qui pour Eden n'est pas des moindres car Christ demeure le « Roi du Congo ». Et la Nation congolaise se doit d'être orientée selon sa parole.

Nioni Masela

CENTRE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LOUVAKOU

Bientôt les premiers équipements et animaux

C'est ce qui ressort de la visite qu'a effectuée la ministre des Affaires Sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, le 22 février dernier.

Deux temps forts ont rythmé la visite de la ministre : tout d'abord la revue de tous les chantiers, finis ou non du Centre socio-économique de Louvakou, puis les interventions faites par le directeur national du projet, Alfred Constand Kiakouama, et par le chef du centre, Thierry Tangui. « Le travail est très avancé comme l'a reconnu madame la ministre des Affaires sociales, a déclaré Thierry Tangui. Nous avons pu réaliser, a-t-il poursuivi, le désherbage de tout le site sur près de 32 hectares. Nous avons fait le dessouchage et présentement nous sommes en train de procéder au labo. Il reste à peu près 10 hectares à dessoucher et à parfaire tous les labos et ensuite, à faire les fémurs d'ici le 5 mars. Nous avons des difficultés d'ordre humain d'abord, car la main d'œuvre est très onéreuse. La deuxième difficulté concerne le problème de l'alimentation du centre en eau, compte tenu du point de captage qui ne reçoit pas suffisamment d'eau de la rivière Louvakou », a expliqué le chef du centre.

Pour toutes ces difficultés, a rassuré Thierry Tangui, des solutions sont en cours. Quant aux réalisations déjà visibles, il faut noter les implantations, notamment des bâtiments, l'électrification du centre, les châteaux d'eau et tout le réseau d'irrigation déjà mis en place. Mais il faut aussi savoir que du point de vue culture et élevage, tout est à refaire ; certains bâtiments devraient être modifiés pour pouvoir être adaptés aux normes réseau technique. « Cette visite de la ministre nous rassure et nous plonge totalement dans le travail. Nous avons les



Une partie du centre

capacités intellectuelles et techniques suffisantes pour mener à bien cette mission », a conclu l'orateur.

Prenant la parole à son tour, Alfred Constand Kiakouama a insisté sur la philosophie du centre. Il a indiqué que malgré quelques manquements, qui seront corrigés d'ici peu, le centre sera bientôt en mesure de recevoir ses premiers équipements et animaux. Ainsi les choses sérieuses pourront démarrer petit à petit. « Ce Centre de Louvakou, construit sous le modèle Songhai de Louvakou à Porto-Novo au Bénin, a pour objectif la production, la formation et l'insertion des communautés et des jeunes. Il comprend trois structures, notamment : le volet formation et appui technique, le volet entreprise intégrée qui fait la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, et enfin le volet insertion et animation sociale. Nous venons de mettre en place un programme de préparation du lancement des activités du centre. Dans moins d'un mois, nous allons recevoir des équipements, des animaux et divers matériels qui se trouvent

déjà au port de Pointe-Noire », a indiqué l'orateur.

Clôture de l'entretien, la ministre Émilienne Raoul a bien noté une avancée significative du travail fait par l'équipe. Elle a toutefois appelé les jeunes Congolais - qui viennent d'arriver du Bénin où ils étaient en formation - à faire preuve de patriotisme et de volonté d'un travail bien fait car l'État a beaucoup dépensé pour leur formation. Pour la ministre « ce centre doit être un modèle dans tout le pays, et doit impérativement réussir afin que l'État ait la volonté et le courage de le dupliquer ailleurs ».

Lors du passage de la ministre dans ce centre en février 2013, les entreprises qui avaient en charge différents ouvrages dans ce centre, avaient déjà réalisé ces travaux à des taux de 85 à 97%. Et la ministre avait déclaré : « Il est urgent que les entreprises terminent vite leurs ouvrages afin que la réception technique et la clôture du projet se fassent sans plus tarder. » Les choses ont évolué dans le bon sens, malgré quelques manquements et contrefaçons.

Faustin Akono

MVOUTI / KOUILOU

Une deuxième ambulance pour le centre de santé intégré

Ladite ambulance succède à une première, remise en 2012 par la présidence de la République. Cette ambulance a été officiellement confiée aux responsables du centre de santé intégré ce vendredi 23 février par Jean-Baptiste Mavoungou-Makaya, président par intérim du conseil départemental du Kouilou, en présence des autorités civiles et militaires de la communauté urbaine de Mvouti.

« L'ambulance supplémentaire du centre intégré de Mvouti a pour rôle principal l'évacuation des malades graves vers les centres médicaux des grandes villes comme Pointe-Noire ou Dolisie. Elle traduit dans les faits l'un des thèmes importants autour desquels gravi-

tent les idées du gouvernement de la République en vue d'assurer à son peuple un avenir radieux et une destinée heureuse à travers le programme de société du président de la République, le Chemin d'avenir », a déclaré Jean-Benoît Mvoubi, secrétaire général de la communauté urbaine de Mvouti. Pour sa part, s'exprimant à cette occasion, Bernard Okela, directeur départemental de la santé au Kouilou, a exhorté à l'ensemble du personnel du centre à faire bon usage de cette ambulance avant de demander à ces derniers d'exercer leur profession conformément aux missions qui reviennent à chacun d'eux. « Un agent de santé publique dans une localité est d'abord apprécié par les différents représentants de l'État de

cette localité avant une appréciation directe faite par sa hiérarchie ou de sa tutelle respectives », a-t-il signifié.

Jean-Baptiste Mavoungou-Makaya et Amedé Kiloemba, respectivement président par intérim du conseil départemental du Kouilou et député de la première circonscription électorale de Mvouti, ont expliqué que cette ambulance servirait aux habitants de Mvouti, ceux des villages environnants, mais aussi aux cas d'accidents dont sont parfois victimes quelques ouvriers qui travaillent sur la RN1, notamment sur le tronçon reliant Point-Noire et Dolisie.

Notons que l'attribution d'une ambulance à un centre de santé intégré constitue l'une des missions cardinales qui reviennent à un conseil départemental d'un département, celles qui consistent à améliorer les conditions de vie des populations du département. Le centre intégré de Mvouti compte 15 agents de santé. La sous-préfecture de Mvouti est située dans le département du Kouilou, elle est séparée d'environ 127 kilomètres de Pointe-Noire et de 23 kilomètres de la ville de Dolisie.

Séverin Ibara



La nouvelle ambulance du centre de santé intégré de Mvouti. (© Adiac)

MARINE MARCHANDE

Alain Claver-Batchi promu expert maritime et commissaire d'avarie

La cérémonie de prestation de serment a eu lieu le 22 février au tribunal de grande instance de Pointe-Noire au cours d'une audience à laquelle ont pris part les collègues, parents et amis du promu.

Les activités d'expertise maritime et commissaire d'avarie sont régies par l'agrément du ministère chargé de la Marine marchande. Après la délivrance de l'agrément, il a saisi le tribunal de grande instance qui, à l'issue de l'audience organisée pour la circonstance a pris acte par le biais d'Alain-Michel Oko, président dudit tribunal, de la prestation de serment d'Alain Claver-Batchi, directeur du Cabinet d'expertise maritime et industriel (Cemi Congo), qui peut désormais exercer en toute légalité en tant qu'auxiliaire de transport maritime en qualité d'expert maritime et de commissaire d'avarie.

Après lecture de la requête par David Osséké, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Pointe-Noire, qui a défini les attributions de l'expert maritime et du commissaire d'avarie, Alain Claver-Batchi a juré de servir avec honnêteté ses clients et de rédiger ses

rapports en toute sincérité. L'expert maritime, a dit le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Pointe-Noire, est un conseiller technique, objectif, impartial et indépendant au service des particuliers et de professionnels pour tout ce qui concerne la construction, l'achat, la vente, l'affrètement, l'exploitation et la sécurité du navire. Il intervient à toute étape de la sécurité du navire et des missions très variées qui portent sur les aspects techniques, administratifs, juridiques et financiers du navire. L'expert maritime est librement choisi par un client pour une expertise amiable ou désigné par le tribunal pour une expertise judiciaire. Il rédige un rapport à l'issue de sa mission. Le commissaire d'avarie est une personne désignée par l'assureur dès information du sinistre pour constater les pertes et avaries. Ses missions consistent entre autres à constater les dommages, à déterminer la nature, l'importance, la cause et l'origine, à définir les mesures conservatoires et préserver les droits de recours de l'assureur contre les tiers.

Comblé, et conscient de la tâche exaltante qui l'attend, Alain Claver-Batchi a déclaré à la fin de la cérémonie : « Prêter serment, c'est servir en toute loyauté et en tout professionnalisme la profession que l'on exerce. C'est une étape importante de la vie dans tout ce que nous entreprenons comme activités, parce que lorsqu'on n'exerce pas sa profession normalement on agit contre soi-même et contre sa conscience. C'est pourquoi c'est un moment très important où tout esprit assermenté est censé savoir que je vais agir en toute connaissance de cause. »

Alain Claver-Batchi, directeur de Cemi Congo, est né le 9 Juin 1968 à Pointe-Noire. Après des études primaires et secondaires, il obtient un baccalauréat scientifique en 1991. Il est aussi titulaire d'une licence en sciences, d'une maîtrise en sciences géophysiques,

option géographie physique

côtière, et d'un diplôme d'études approfondies en environnement scientifique et maritime. Il a également fait des études universitaires de troisième cycle et participé à plusieurs formations et séminaires au Congo et à l'étranger. Il est marié et père de trois enfants.

Hervé Brice Mampouya



Alain Claver-Batchi

option géographie physique

COMMERCE

La vente d'articles de seconde main gagne du terrain

Il s'agit d'objets usagés auxquels les vendeurs attribuent une nouvelle valeur marchande. Ils sont étalés et vendus à même le sol dans presque tous les marchés de la ville océane.

L'on retrouve dans ces commerces, tout un assortiment d'articles à prix attractifs. Parmi les objets vendus, figurent entre autres, des caméscopes, des appareils photos numériques, des jeux vidéo, des DVD, des instruments de musique, des appareils électroménagers, des matelas, meubles, ustensiles de cuisine, etc.

Pour la population ponténégrine, ce commerce répond aux besoins des consommateurs. Il permet également aux personnes qui ont un faible revenu et qui n'ont pas les moyens de s'offrir un matériel neuf de qualité dans une boutique, de s'équiper à prix moindre. « Tout le monde n'a pas les moyens de se payer une musique ou une télévi-

sion à un prix exorbitant. Ce commerce nous donne l'occasion de payer un appareil de marque mais à un prix abordable », ont témoigné certains acheteurs rencontrés ce jeudi 20 février au marché Fond Tié-Tié.

Autrefois la vente d'objets de seconde main concernait davantage le domaine de l'habillement (friperies). Mais aujourd'hui ce commerce est devenu concurrentiel et propose au public des produits de plus en plus diversifiés. Notons que chaque jour, de nouveaux articles de qualité et à petit prix sont proposés. Ainsi, le choix des articles est large et il y en a pour tous les goûts.

Prosper Mabonzo

SANTÉ

Les spécialistes d'ORL en congrès à Pointe-Noire

Ouvert le 21 février, ce congrès, qui réunit des experts des services d'oto-rhino-laryngologie (ORL) de Côte d'Ivoire, du Bénin, de la République démocratique du Congo, de Brazzaville, de Pointe-Noire, du Kouilou et d'autres départements du Congo, a pour thème « la pathologie naso-sinusienne »

Organisés par l'hôpital général Adolphe-Sicé, les travaux qui se tiennent dans la salle des Mucodec, en centre-ville, prendront fin le 22 février. Ce congrès, a estimé Michel Nzondault, directeur départemental de la Santé de Pointe-Noire, qui a patronné la cérémonie d'ouverture, va permettre de renforcer les capacités pour l'amélioration de la qualité de l'offre de services et de soins dans la prise en charge des pathologies sinusiennes. Henri Léonard Atanda, président de la Société médicale du Kouilou, a assisté à l'ouverture des travaux.

Pour la première session des travaux de ce congrès, dont le comité scientifique est composé des professeurs Bertin Kouissi (Côte d'Ivoire), Wassi Adjibabi (Bénin) et Dieudonné Nyembué (RDC), les participants ont pu suivre quatre communications : profil épidémiologique de la rhinite allergique, par le docteur Tanguï Fouemina du centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville ; profil clinique de la rhinite allergique à Kinshasa, par le professeur Dieudonné Nyembué ; la corticothérapie en cure courte,



Le présidium pendant la cérémonie d'ouverture

par le docteur Fortuné Bissiko du CHU de Brazzaville. Il ressort des exposés que la rhinite allergique (ensemble des manifestations de rhinites nasales) est une maladie qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans le monde (10% de la population est touchée) et particulièrement en Afrique.

Cette maladie, classée comme maladie chronique par l'Organisation mondiale de la santé, est devenue un problème de santé publique, comme l'a indiqué Sidonie Kinsonzi, directrice générale de l'hôpital général Adolphe-Sicé : « Les pathologies ORL en général, et en particulier naso-sinusiennes, apparaissent comme des pathologies bénignes, mais peuvent être en fait l'arbre qui cache la forêt. En ef-

fet, virus, bactéries, allergies de toutes natures s'acharnent sur le nez, la gorge ou l'oreille et entraînent des pathologies diverses qui se positionnent comme des causes prédominantes responsables des consultations dans les hôpitaux, et de facto, sont les causes d'arrêt de travail qui impactent non seulement la permanence et la continuité des soins, mais aussi la qualité de vie. » Selon elle, les pathologies chirurgicales tumorales naso-sinusiennes ont représenté 7,39% de l'activité chirurgicale de l'hôpital Adolphe-Sicé de 2006 à 2013. Des études menées à Brazzaville de janvier à décembre 2013 ont révélé que sur 2 445 personnes examinées, 121 étaient touchées (4,9%), réparties en

39% d'hommes et 66,1% de femmes. On constate donc une prédominance de femmes parmi les personnes touchées par cette maladie.

« On ne guérit pas d'une allergie »

La rhinite allergique est provoquée par des allergènes tels que la poussière, les moisissures, le pollen des fleurs, des plantes, les poils animaux, les déjections d'insectes, en particulier du cafard. Elle n'a pas de symptômes spécifiques, car ceux-ci se confondent avec ceux d'autres maladies (étouffements, obstruction nasale, chatouillement des yeux, respiration sifflante, réactivité bronchique, œdèmes à la bouche...), en fonction des or-

ganes touchés. À Kinshasa, la rhinite allergique est provoquée chez 35% des patients par les excréments des cafards. Cette maladie a plusieurs conséquences : baisse de la productivité, absentéisme scolaire, dépenses financières... Elle peut être traitée par corticothérapie en cure courte. Outre la sinusite qui est la plus fréquente, l'allergie peut entraîner de l'asthme, des otites allergiques...

Les problèmes d'allergie sont de plus en plus importants : 20 à 50% de la population mondiale en souffre. « On ne guérit pas d'une allergie », a indiqué le docteur Tanguï Fouemina. Pour lutter contre elle, il faut se soustraire aux éléments allergiques, tenir compte de l'environnement en faisant attention à ce qui fait réagir. L'application des règles d'hygiène, l'assainissement, la désinsectisation sont, entre autres, les moyens de lutter contre la rhinite allergique. Par ailleurs, Sidonie Kinsonzi s'est félicitée de la création de la Société congolaise d'ORL, outil d'échange d'expériences, qui a permis à sa structure d'organiser et de présider ce congrès, ainsi que son président d'honneur, Christel Sassou N'Guesso, qui s'est impliqué dans la réussite de cette manifestation. Le laboratoire Sanofi a aussi été remercié pour son implication dans la formation continue des ressources humaines de l'hôpital.

Lucie Prisca Condhet

TCHIAMBA-NZASSI

Jean-Baptiste Mavoungou Makaya échange avec ses électeurs

Le député a restitué, le 23 février, les travaux du Parlement devant la population du village de Tchitanzi, en présence des représentants des comités des vingt-neuf villages et campements, des partis politiques et des sages de la circonscription électorale de Tchiamba-Nzassi.

Dans sa communication, Jean-Baptiste Mavoungou Makaya a indiqué les divers points examinés pendant cette session, notamment la loi de finances exercice 2014, le Fonds national d'investissement, le Fonds national de dépôt et de cotisation, la réhabilitation de l'hôpital Blanche-Gomes (phase II) à Brazzaville, la création de

l'université Denis-Sassou-N'Guesso à Kintélé, l'adoption des enfants congolais par des étrangers et leur protection, le contrôle et la régulation des frontières. « À l'issue de cette session, le projet de loi des finances exercice 2014 n'avait pas été examiné faute de temps : une session extraordinaire a été convoquée en vue de l'adoption de ce projet de loi au terme de laquelle l'Assemblée nationale a pu finalement l'adopter, l'arrétant à la somme de 4,100 milliards FCFA », a-t-il précisé. Répondant à certaines doléances exprimées par ses mandants, Jean-Baptiste Makaya a rappelé que le rôle du député dans l'Hémicycle

était de porter la voix de la population. « La construction du Congo en général et de Tchiamba-Nzassi en particulier ne pourra se réaliser en un seul jour. Cela se fait progressivement, comme dans tous les pays du monde », a-t-il conclu.

Pour leur part, Makosso Daniel et Bernard Makaya, respectivement chef du village de Koulombo, président du collège des chefs des villages de la circonscription unique de Tchiamba-Nzassi et chef du quartier Tchiamba, se sont félicités des initiatives de développement entreprises par le député pour l'exécution de plusieurs micro-projets au profit des jeunes de la circonscription. Ils ont aussi fait savoir au député les problèmes auxquels sont confrontés les habitants de la circonscription comme, entre autres, l'insécurité à la frontière séparant la République du Congo de la République d'Angola, l'absence d'un véhicule de police, d'une ambulance ou l'insuffisance du personnel médical.

Le village de Tchitanzi était la deuxième étape de cette descente parlementaire qui a débuté il y a quelques jours à Nzassi, un autre village de cette circonscription composée de vingt-neuf villages et campements.

Séverin Ibara

ÉDUCATION

La clôture de l'école primaire 31 décembre 1969 occupée par des commerces

Le mur servant de clôture à cette école située dans le troisième arrondissement Tié-Tié, est endommagé par les vendeurs qui s'y installent pour exercer leur commerce.



Le mur servant de clôture à l'école 31 décembre 1969

« Les pouvoirs publics doivent voir de plus près la situation du mur de clôture de cette école qui se transforme peu à peu en un centre commercial suite au développement de plusieurs commerces, ce qui a un impact négatif sur la formation et l'éducation des élèves fréquentant cette école », a déploré Jacques Ngoma Loemba Makaya, parent d'élève. Interrogé quant à lui sur le sujet, Amoussa, un commerçant exerçant sur les lieux, a expliqué : « Ces commerçants ne sont pas des voyous, ils occupent cet espace bien que réservé à l'école parce qu'ils sont détenteurs d'autorisations signées de la mairie. En dépit de ces autorisations, certaines taxes municipales sont prélevées à ces commerçants

par les services municipaux. »

En plus des commerces, le mur de clôture de cette école est également occupé par des locaux abritant les bureaux de plusieurs syndicats de transporteurs. Cette situation pose le problème de la gestion des espaces réservés aux structures scolaires dans la capitale économique. Le phénomène est visible à travers plusieurs structures scolaires de la ville, à l'instar de l'école primaire Mbota Carlos située dans le cinquième arrondissement Mongo Mpoukou. Dans ces écoles, de grands espaces scolaires sont notamment transformés en parkings de voitures ou deviennent le théâtre d'activités lucratives de toutes natures.

S.I.



: Le député Jean-Baptiste Mavoungou Makaya (© Adiac).

DIABLES ROUGES

Bouka Moutou et Douniama forfait, Maboulou décline l'invitation

Appelés par Claude Le Roy pour le match Congo-Libye du 5 mars, à Tunis, Ladislav Douniama, Arnold Bouka Moutou (Angers) et Christopher Maboulou (Châteauroux) seront finalement absents face à la Libye, vainqueurs du Chan 2014. Leurs remplaçants ne sont pas encore connus.

Alors que les premiers pas en sélection nationale de l'Angevin et du Castelroussin aiguisaient la curiosité des supporters congolais, Arnold Bouka Moutou et Christopher Maboulou ne seront finalement pas de la partie.

Le SCO Angers a craint le pire pour son latéral gauche

Sorti à la 25^e minute du match remporté par Angers à Auxerre, le latéral gauche du SCO Angers a souffert des abdominaux. Après la rencontre, l'inquiétude était grande au SCO, où l'on craignait un forfait jusqu'en fin de saison de l'ancien Amiénois. Mais il semblerait que le joueur soit victime d'une lésion et non d'une déchirure musculaire, qui lui vaudrait deux à trois semaines d'absence. Sa première sélection ne serait alors que partie remise.

Douniama joue la carte de la précaution après un premier retour manqué

En phase de reprise après une blessure aux ischio-jambiers qui l'a tenu écarté des terrains depuis plus d'un mois (25 minutes de jeu jouées depuis le 21 décembre), Ladislav Douniama ne sera pas non plus présent à Tunis. L'attaquant de l'En Avant Guingamp préfère jouer la carte de la précaution pour ne pas rater son retour, lui qui avait fait une rechute, le 18 janvier, à Lorient.

Christopher Maboulou demande un délai de réflexion supplémentaire. De son côté, Christopher Maboulou est dans la réflexion et a demandé au staff un délai supplémentaire. Contacté par Les Dépêches de Brazzaville, le Castelroussin a confirmé qu'il ne viendrait pas à Tunis et devrait expliquer sa décision dans une interview dans les prochains jours. Rappelons que le milieu polyvalent avait été éloigné des terrains en 2011 par des graves problèmes cardiaques et avait fait son retour en 2013. Un fait important qui pourrait expliquer l'hésitation du joueur.

Camille Delourme

FÉCOHAND

Le budget exercice 2014 estimé à plus d'un milliard

Le budget de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a été revu à la hausse par rapport aux années antérieures, en raison des enjeux liés à la préparation des Jeux africains de 2015.

Lors du conseil fédéral inaugural du 23 février, la Fécohand a adopté son budget. En recettes et en dépenses, la somme s'élève à 1.191.055.000 FCFA. L'apport de l'État est chiffré à 1.126.250.000 FCFA alors que les cotisations statutaires sont estimées à 2.560.000 FCFA. La fédération prévoit également d'autres mécanismes pour renflouer ses caisses notamment le sponsoring, la vente d'articles... Ce budget permettra donc la mise en œuvre du programme d'activités de l'année en cours, adopté avec amendements, par la même occasion. Le programme prévoit, dans sa partie technique, la préparation et la participation au championnat d'Afrique des Nations cadets et juniors qui se disputera en mars prochain à Nairobi au Kenya. Ce sera bien avant le championnat du monde des cadettes, prévu en Croatie entre août et septembre. Idem pour la 30^e édition du championnat des clubs vainqueurs de coupe, dans les versions hommes et dames. La compétition aura lieu en mai à Oyo, dans le département de la Cuvette. Est prévue dans la même localité un tournoi des jeunes filles, d'environ 16 ans, venues des pays de la zone 4 (Gabon, Tchad, République centrafricaine, RdCongo, Congo) et de la zone 6. Le Challenge Trophy des dites zones, initialement programmé pour juillet et août de cette année, reste à déterminer.

Par ailleurs, il y a le suivi de la préparation des clubs congolais qui se qualifieront à la 36^e édition du championnat d'Afrique des clubs champions

seniors hommes et dames. La compétition est prévue du 15 au 26 octobre 2014. Viendra ensuite le tournoi international d'Angola qui sera organisé dans le pays même entre novembre et décembre. Les championnats nationaux de toutes les catégories, les stages des arbitres, entraîneurs, officiels de table ainsi que le festival national de la jeunesse font également partie des aspects techniques du programme d'activités de la Fécohand. S'agissant des questions administratives, un congrès de travail du conseil fédéral doit se tenir entre avril et mai. Ces retrouvailles seront dédiées à la relecture des textes fondamentaux et des réformes envisagées. Le processus de restructuration des ligues départementales précèdera ce congrès. Un partenariat sera noué avec l'Angola, Cuba, le Qatar et le Brésil. La création d'un centre national de formation est envisagée, ainsi que la mise en place d'un site web. Ce qui permettra à la Fécohand de s'arrimer à la réalité de l'heure. Les dépenses qui seront engagées par l'État et la fédération ne seront pas vaines, les clubs et l'équipe nationale qui s'engageront dans les compétitions prévues, dans toutes les catégories, en témoignent. Ainsi ont-ils l'obligation des résultats pour repositionner le handball congolais à sa place d'avant. Cela est possible. Au cas contraire, l'État et la Fécohand auront l'impression d'avoir jeté l'argent par la fenêtre. Les joueurs et joueuses doivent en être conscients.

Rominique Nerplat Makaya

JEUX AFRICAINS

Le Comité technique de transition de l'Union africaine se réunira en mars

Les membres du Comité d'organisation des Jeux africains (Coja) se sont réunis le 21 février en session inaugurale du comité exécutif, en vue de préparer la réunion du Comité technique de transition de l'Union africaine prévue du 10 au 13 mars à Brazzaville.

Cette réunion fera le point des contacts établis entre les fédérations sportives africaines et les fédérations internationales sur le caractère qualificatif des Jeux africains pour les Jeux Olympiques. Elle analysera le programme des jeux et adoptera le programme des compétitions ainsi que la date des jeux. Au cours de la réunion de mars prochain, les délégués vont évaluer la progression de la construction des installations sportives, prenant en compte les

spécifications des différentes disciplines. Ils analyseront également les codes (minima) sportifs pour les qualifications pour les Jeux Olympiques de Rio 2016, en collaboration avec les confédérations continentales et internationales. « Cette session inaugurale du comité exécutif se tient à trois semaines de la réunion du comité technique de transition de l'Union africaine prévue du 10 au 13 mars à Brazzaville, au cours de laquelle ce comité se muera en comité technique des experts », a précisé le ministre des Sports et de l'Éducation physique, ajoutant que le Conseil exécutif est la permanence du Coja, qui lui-même est l'interface avec la commission de l'Union africaine et les autres partenaires sportifs des Jeux africains. Jean Lounana

Kouta, le directeur général des Jeux africains, entend donner le meilleur de lui-même pour relever le défi de l'organisation.

« Les Jeux africains sont une activité de portée continentale. Le Congo a eu le bonheur d'obtenir cette organisation couplée au cinquantième des Jeux. C'est une organisation très importante. Le président de la République y attache un prix important. C'est pour cela que tous les compatriotes qui ont été désignés pour la mise en œuvre de cette compétition, ont pris la mesure de l'importance de cette mission. Nous avons une mission dont nous n'avons pas peur car nous sommes lucides et mesurons les difficultés », a souligné Jean Lounana Kouta.

James Golden Eloué

NZANGO

Les équipes entrent en jeu pour le challenge Blaise Adoua

Le coup d'envoi de la première édition de la compétition a été donné le samedi 22 février à Brazzaville.

Le challenge Blaise Adoua s'est ouvert par la rencontre opposant Abo-Sport à l'équipe de la Gendarmerie. Aucune des deux formations n'a pu imposer sa loi sur l'autre. Les équipes étaient en effet déterminées à en découdre dans une confrontation très engagée, et le talent était au rendez-vous de part et d'autre. Le score allait d'égalité en égalité si bien que la victoire n'a pas pu choisir son camp. Finalement, Abo-Sport et la Gendarmerie se sont séparés dos à dos, 31 buts partout. Abo-Sport, qui évoluait dans ses propres

d'Onémo qui n'a pas démérité s'est rendue aux pieds de l'AS Moufouma en s'inclinant 33 à 39. L'écart de six buts, entre les deux formations, montre bien que le niveau de jeu était assez élevé. Cette victoire est donc synonyme d'un bon départ vers le titre pour l'AS Moufouma. Même si le parcours est encore long. Onémo, en revanche, est obligé de rattraper son retard lors de sa deuxième sortie pour espérer se faire un chemin en direction des demi-finales.

Dimanche, la DGAFE a rencontré les Gentilles. Les jeunes du club Les Gentilles ont donné du fil à retordre à l'équipe adverse constituée de femmes âgées, qui pour-

tion. Les femmes de la DGAFE ont fait parler leur expérience, et les Gentilles n'ont pas pu résister. La vapeur s'est renversée, la DGAFE a imposé sa loi pour l'emporter finalement 39 à 33.

Le deuxième match de ce dimanche a mis aux prises Papa Roma et Océan du nord. Une rencontre au cours de laquelle la victoire de la première équipe s'est dessinée dans la douleur. Le match était serré pour les deux formations. Toutes les fois qu'une équipe prenait l'avantage, l'autre revenait à égalité dans les minutes qui suivaient. La pluie qui s'est invitée alors, a certainement débloqué la situation pour l'équipe Papa Roma. Puisque c'est à ce moment-là

que l'équipe a pris le large sur son adversaire : 39 à 33, score final.

La compétition se poursuivra le week-end prochain dans les sites retenus. Les footballeurs entrent alors en compétition. Pour cette première journée, sur le nzango, le président de l'association « Les amis de Blaise Adoua », Clint Bisseyou, est satisfait de constater que les équipes ont respecté le mot des organisateurs quant au fair-play. Les équipes



Une phase du match DGAFE contre Les Gentilles crédit photo Adiac

installations, s'est donc contenté d'un match nul puisqu'une défaite serait encore plus grave.

Dans l'autre rencontre, Onémo et AS Moufouma se sont mesurés. Un match qui a débouché sur la première victoire enregistrée dans cette compétition. L'équipe

raient être leurs mères ou presque, qui étaient visiblement essouffées dès l'entame de la rencontre. Les Gentilles se sont donc imposées à la première mi-temps 21 à 16. Mais l'équipe qui croyait l'emporter a été surprise à la deuxième partie de la confronta-

battues ont accepté leurs défaites en toute sportivité. Son souhait est de voir cet élan continuer jusqu'à la fin de la compétition, le 14 avril, pour ne pas gâcher la célébration de l'an un de la disparition du général Adoua.

R.N.M.